

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2018

31 août 2011

SOMMAIRE

Alphasearch	96818	Bavaria (BC)	96844
Ambras Holdings S.à r.l.	96818	BC Chime S.à r.l.	96855
APA Impex S.à r.l.	96858	BC Gong S.à r.l.	96856
APN Property Holdings (No. 1) S.à r.l. ...	96860	BC Kane S.à r.l.	96856
APN Property Holdings (No. 2) S.à r.l. ...	96861	BC Suzu S.à r.l.	96857
Apogon International S.A.	96861	BC Tingsha S.à r.l.	96857
Optical Europe S.A.	96861	Beauvillon Holding S.A.	96858
Arca S.à r.l.	96861	Beauvillon Holding S.A.	96856
Arletty S.A.	96864	Beauvillon Holding S.A.	96857
Arnet S.A.	96818	Becolux S.A.	96857
Art & S, Automotive Technology & Style S.A.	96841	Beezway S.à r.l.	96850
Association Arend & Fischbach S.A.	96842	Bestinvest S.A.	96857
Association N. Arend & C. Fischbach S.A.	96842	Bingara S.à r.l.	96858
Asteck S.A.	96842	Blackstone Special Funding (Luxembourg) S.à r.l.	96851
Aston Investholding S.à r.l.	96842	Blue Fish S.à r.l.	96844
Astromega Investholding S.à r.l.	96842	B.O. Institutional Asset Management S.à r.l.	96843
Audere Lux S.A.	96842	Bregal-Birchill Investments S.à r.l.	96852
Avalone Company S.A.	96843	Bregal Co-Invest S.à r.l.	96851
Avancio Investholding S.à r.l.	96843	Bregal Luxembourg S.A.	96851
Avantag Energy S.à r.l.	96843	Bregal Private Capital II (Luxembourg) S.à r.l.	96852
Axel Assets Management S.A.	96843	Bronwyn Estates S.à r.l.	96855
Bali Funding Luxembourg Limited	96844	Bureau Knaff & Duhr S.à r.l.	96852
Bandar Holding S.A.-SPF	96855	Capvis Management (Lux) S.à r.l.	96864
Banque Öhman S.A.	96844	Hotels Invest S.à r.l.	96851
Barendina S.A.	96855	Titan Management Investment SCA	96818
Barendina S.A.	96856		
Baumann and Partners Sicav	96844		

Alphasearch, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 243, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 100.184.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094293/10.

(110107372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Ambras Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 150.438.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094294/10.

(110107374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Arnet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 61.863.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011094313/9.

(110106685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Titan Management Investment SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 161.443.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-fourth day of May.

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Rambrouch (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

TITAN MANAGEMENT INVESTMENT GP S.À R.L., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of EUR 25,000.-, with registered office 13-15 Avenue de la Liberté, L1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies,

Dino Del Sole, residing at Via Montale N. 5, 86039 Termoli, Italy,
Paolo Campolucci, residing at Via Bormida 3, 61122 Pesaro, Italy,
Maria Antonella Lanzani, residing at Via Kennedy 68, 61122 Pesaro, Italy,
David Anthony Simon Abitbol, residing at Via 4 Novembre 36, 60019 Senigallia, Italy,
Massimiliano Copparoni, residing at Via Madonna Mare N.37, 61032 Fano, Italy,
Giovanni Colasurdo, residing at Via Insorti D'Ungheria 1, 86030 Guaradialfiera, Italy,
Tarcisio Sbriscia, residing at Str.Fonte Mandriola, 154, 60019 Senigallia, Italy,
Paolo Marinsalti, residing at Via Don Minzoni 47, 60044 Fabriano, Italy,
Adel Hasanin, residing at Via Lodovico Agostini 71/1, 61121 Pesaro, Italy,
Luigi Mastrangelo, residing at C/Da Quartilia Snc, 86010 Ferrazzano, Italy,
Massimo Perini, residing at Via F. Kennedy N.23, 60010 Barbara, Italy,
Danilo Sgolastra, residing at Via Circonvallazione 11, 60020 Polverigi, Italy,
Massimo Bartolacci, residing at Via Savonarola N.22/B, 60019 Senigallia, Italy,
Simone Villani, residing at Via Case Popolari N. 32, 27030 Zinasco, Italy,

Gianluca Sgolastra, residing at Via D'Annunzio 9, 60027 Osimo, Italy,
Francesco Quattrini, residing at Via Dei Mille N. 42, 60020 Camerata Picena, Italy,
Riccardo Pasqualini, residing at Via Matteotti 18, 60010 Barbara, Italy,
Cristian Marcontognini, residing at Via Delle Genziane 35, 60019 Senigallia, Italy,
Norberto Sergio Barbieri, residing at Via Gorizia 23, 60019 Senigallia, Italy,
Luigi De Bernardo, residing at Via G. Di Vittorio N. 16, 86100 Campobasso, Italy,
Alessandro Salerno, residing at Via Sarajevo N.1/A, 61020 Sant'Angelo In Lizzola, Italy,
Andrea Bertozzi, residing at Via B. Bonini 147, 61122 Pesaro, Italy,
Matteo Lazzari, residing at Via Fattori N.17, 61100 Pesaro, Italy,
Pierino Panichella, residing at Contrada Quartilia, 86010 Ferrazzano, Italy,
Lorenzo Isotti, residing at Via Cesanense, 20 B, 61037 Mondolfo, Italy,
Daniele Scorretti, residing at Via Liguria 34/A, 60015 Falconara Marittima, Italy,
Roberto Vaccari, residing at Via Riganelli 10, 60044 Fabriano, Italy,
Roberto Boldrini, residing at Via Leopardi 5/A, 60043 Cerreto D'esi, Italy,
Simone Orlietti, residing at Via Manzoni 10/E, 60010 Ripe, Italy,
Paolo Perinati, residing at Via Marco Polo 7 Int. 4, 27055 Rivanazzano, Italy,
Umberto Rocchetti, residing at Via Oberdan 8, 61030 Cartoceto, Italy,
Luca Montecchiani, residing at Via Verdi 11, 60041 Sassoferrato, Italy,
Roberta Tomasetti, residing at Via Peticari 26, 61035 Fano, Italy,
Stefano Palmerini, residing at Via Castrocaro N.62, 47838 Riccione, Italy,
Franco Nicoletti, residing at Via Bongiovanni 4, 31035 Crocetta Del Montello, Italy,
Nello Guidotti, residing at Via Rossaga N.6/l, 21050 Cuasso Al Monte, Italy,
Celsi Carlo De Santis, residing at Via Cartesio N. 33, 60019 Senigallia, Italy,
Stefano Cambioli, residing at Via S. D'Acquisto N.7, 61043 Cagli, Italy,
Vincenzo Costantini, residing at Via 13 Martiri Di Kindu' 9, 60044 Fabriano, Italy,
Sauro Lamberti, residing at Via Rambelli 2C, 40017 S. Giovanni In Persiceto, Italy,
Davide Centomo, residing at Via Roma 83, 40012 Calderara Di Reno, Italy,
Antonio Di Giuseppe, residing at Largo Betulla 18, 86010 Ferrazzano, Italy,
Antonio Di Prima, residing at Via Cadolini 34, 20127 Milan, Italy,
Giovanni Puccio, residing at Via Dei Gerani N.8, 00060 Sacrofano, Italy,
Andrea Valcamonica, residing at Via Ticino, 10, 20052 Monza, Italy,
Massimo Ferroni, residing at Via Giordano 22, 80100 Naples, Italy,
Marco Galbiati, residing at Via 2 Giugno 1, 26900 Lodi, Italy,
Roberto Manzelli, residing at Via Adda N. 13, 47833 Morciano Di Romagna, Italy,
Loriano Santini, residing at Via Berlinguer N.4, 61039 San Costanzo, Italy,
Riccardo Crescentini, residing at Via Nazionale N.234, 61022 Colbordolo, Italy,
Mauro Sorci, residing at Via Capanna N. 109/C, 60019 Senigallia, Italy,
Francesco Ferrandi, residing at S. S. Adriatica Sud, 197, 60019 Senigallia, Italy,
Gisella Settimi, residing at S.Donato-Loc.Cantia, 122, 60044 Fabriano, Italy,
Carmine Norelli, residing at Via XXV Aprile N. 27/N, 86100 Campobasso, Italy,
Amato Di Iorio, residing at Viale Vittorio Veneto 3, 86010 Busso, Italy,
Andrea Tedeschi, residing at Via Mazzini N.180, 86100 Campobasso, Italy,
Michele Cerio, residing at Via Matese 12, 86010 Ferrazzano, Italy,
Pierluigi Nisi, residing at Via Tagliamento N.20, 60100 Ancona, Italy,
Giorgio Minelli, residing at Fraz. S. Agostino, 250/C, 06024 Gubbio, Italy,
Gianluca Curzi, residing at Via Scandali, 27, 60122 Ancona, Italy,
Michele Di Rienzo, residing at Via Delle Croci N.6, 86040 Santa Croce Di Magliano, Italy,

represented by Me Charles MONNIER, lawyer, residing professionally in Luxembourg, each time by virtue of a proxy, which proxies signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The following articles of incorporation of a company have then been drawn up:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established among TITAN MANAGEMENT INVESTMENT GP S.À R.L., as unlimited partner (associé commandité) and the limited shareholder(s) (actionnaire(s) commanditaire(s)) a company (the "Company") in the form of a partnership limited by shares ("société en commandite par actions") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the «Laws») and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company will exist under the name of "TITAN MANAGEMENT INVESTMENT SCA".

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

Art. 3. Object. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form. It may privately issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders, voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be, for any amendment of the Articles of Incorporation and pursuant to article 32 of the Articles of Incorporation. The consent of the Manager(s) shall be required in respect of such liquidation.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at thirty-one thousand three hundred euro (EUR 31,300.-) divided into three million one hundred twenty-nine thousand forty-three (3,129,043) class A redeemable shares (the «Class A Shares»), which shall be held by the limited shareholder(s) (actionnaire(s) commanditaire(s)) and nine hundred fifty-seven (957) class B shares (the «Class B Shares»), which shall be held by the unlimited partner(s) (associé(s) commandité(s)), in representation of its/their unlimited partnership interest in the Company. Each issued share of each class has a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) and is fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares.

6.1 Voting rights

Each share of any class of shares entitles to one vote.

6.2 Ownership of shares

The Class A Shares and the Class B Shares will be in the form of registered shares.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

A shareholders' register, which may be examined by any shareholder, will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered shares will result from the recordings in the shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the shareholders' register may be delivered to the shareholders upon their request. The Company may issue multiple registered share certificates.

Any transfer of registered shares will be registered in the shareholders' register by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and the resolutions adopted by the general meeting of shareholders.

6.3 Transfer of Shares

The Class B Shares may only be transferred subject to the shareholders (i) approving this transfer in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation and (ii) determining, as appropriate, which person(s) shall act as Manager(s) of the Company after the relevant transfer. The Articles of incorporation will be amended accordingly. Any transfers of Class B Shares not approved by the shareholders shall be unenforceable against the Company.

The Class A Shares are freely transferrable except as expressly stated in the Articles of Incorporation or as may be agreed in writing by the shareholders in a Shareholders' Agreement. Transfers of shares must be made in compliance with the Articles of Incorporation and any terms that may be agreed in writing by the shareholders in a Shareholders' Agreement. The Company is entitled to refuse to register any transfer of shares unless transferred in accordance with the Articles of Incorporation and in accordance with the terms and conditions of the relevant Shareholders' Agreement

6.4 Transfer restrictions of Class A Shares

6.4.1 Without prejudice to the generality of article 6.3 above, no Class A Shares may be Transferred other than:

(i) with the prior written consent of the Manager, provided that such consent shall not be unreasonably withheld or delayed where the Transfer is for bona fide estate planning purposes;

(ii) where permitted under article 6.4.2; or

(iii) where required or permitted to do so pursuant to the Articles of Incorporation and/or under the terms of a Shareholders' Agreement.

6.4.2 No Class A Shares may be Transferred without the prior written consent of the Manager other than:

6.4.2.1 by a shareholder who is an individual to:

- his spouse;

- his children or step children; or

- to the trustee or trustees (the «Trustees») of a Family Trust,

(each an «Individual Permitted Transferee») and an Individual Permitted Transferee may Transfer any of those shares to any other Individual Permitted Transferee,

provided that:

- in the event that the relevant original shareholder ceases to be an employee of the Company or a director or employee of any subsidiary of the Company, such shares held by such Individual Permitted Transferee shall be subject to the provisions of this Article 6.4, as if they constituted part of the holding of the original shareholder; and

- if and whenever any of the shares comes to be held otherwise than by a Family Trust except in circumstances where a Transfer thereof is authorised pursuant to this Article 6.4.2.1 and is to be made to the person or persons entitled thereto, it shall be the duty of the Trustees holding such shares to notify the Manager in writing that such event has occurred;

6.4.2.2 by any shareholder which is a body corporate (the «Original Corporate Shareholder»), which may Transfer all or any of its shares to any other body corporate which is, for the time being, its subsidiary or holding company or another subsidiary of its holding company or an Affiliate (each such body corporate being a «Related Company») and the transferee being the «Corporate Permitted Transferee») provided that if the Corporate Permitted Transferee ceases to be a member

of the group of the Original Corporate Shareholder while it is a holder of shares, it shall, within twentyone (21) days of so ceasing, Transfer the shares held by it to the Original Corporate Shareholder or to any Related Company of the Original Corporate Shareholder;

6.4.2.3 by any person entitled to shares in consequence of the death or bankruptcy of an individual shareholder to any person or trustee to whom such individual shareholder, if not dead or bankrupt, would be permitted hereunder to Transfer the same;

and each Transfer made in accordance with the provisions of this Article 6.4.2 shall be a «Permitted Transfer».

Art. 7. Authorized Capital, Increase and Reduction of Capital.

7.1 The authorised capital of the Company is set at thirty-eight thousand euro (EUR 38,000.-) divided into three million seven hundred ninety-nine thousand forty-three (3,799,043) Class A Shares and nine hundred fiftyseven (957) Class B Shares. Each authorized share of each class has a nominal value of one euro cent (EUR 0.01).

The Manager(s) is(are) authorized and empowered, within the limits of the authorized capital, to (i) realise any increase of the issued capital in one or several successive tranches, following, as the case may be, the exercise of the subscription and/or conversion rights granted by the Manager(s) within the limits of the authorized capital under the terms and conditions of warrants (which may be separate or attached to shares, bonds, notes or similar instruments), convertible bonds, notes or similar instruments as from time to time issued by the Company, by the issuing of new shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims on the Company or in any other manner; (ii) determine the place and date of the issue or successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares; and (iii) remove or limit the preferential subscription right of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash. This authorisation is valid during a period ending five (5) years after the date of publication of the deed of incorporation of the Company in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and it may be renewed by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The Manager(s) may delegate to any duly authorized person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of the issue of new shares under the authorized capital.

Following each increase of the issued capital within the limits of the authorized capital, realized and duly stated in the form provided for by the Laws, article 5 will be modified so as to reflect the actual capital increase. Such modification will be recorded in a notarial deed upon the instructions of the Manager(s) or of any person duly authorized and empowered by the Manager(s) for this purpose.

7.2 The issued and/or authorized capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

The new shares to be subscribed for by contribution in cash will be offered by preference to the existing shareholders first of the same class, then to the other shareholders in proportion to the part of the capital which those shareholders are holding. The Manager(s) shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty (30) days.

Notwithstanding the above, the general meeting of shareholders, voting in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation may limit or withdraw the preferential subscription right or authorize the Manager(s) to do so.

Art. 8. Acquisition of own shares.

8.1 The Company may acquire its own Class A Shares (the «Redeemable Shares»), but not its Class B Shares.

8.2. The acquisition and holding of Redeemable Shares by the Company will be in compliance with the conditions and limits established by the Laws, the Articles of Incorporation and any Shareholders' Agreement.

8.3. Subject always to the conditions and limits established by the Laws, the Company may redeem all or part of the Redeemable Shares:

(i) whenever a holder of A shares who is an individual or which is a body corporate directly or indirectly controlled by an individual and that individual ceases to be an employee or consultant of the Company or a director, consultant or employee of any subsidiary of the Company for any reason; and

(ii) at a redemption price equal to the lower of Cost and Fair Market Value, unless a higher redemption price has been previously agreed in a Shareholders' Agreement.

The exercise by the Company of the powers conferred by the foregoing paragraph shall not be questioned or invalidated in any case on the ground that there was insufficient evidence of ownership of the Redeemable Shares by any person or that the true ownership of any Redeemable Shares was otherwise than appeared to the Company at the date of any redemption, provided that in such case the said powers were exercised by the Company in good faith.

When entitled to do so, the Company may call for redemption, in whole or in part, the relevant Redeemable Shares by notice sent by registered mail at the address which appears in the register of shareholders of the Company mentioning

(i) the date of the redemption, (ii) the number of Redeemable Shares called for redemption, (iii) the redemption price and (iv) the method of payment of the redemption price.

In no circumstance may a shareholder holding Redeemable Shares request the redemption of its shares.

Chapter III. - Manager(s), Supervisory board

Art. 9. Management. The Company shall be managed by TITAN MANAGEMENT INVESTMENT GP S.À R.L. (the "Manager"), in its capacity as unlimited partner and holder of Class B Shares of the Company.

The Manager may be removed for cause only and, if following such removal, there remains no other Manager, the Manager must be immediately replaced by a new manager, who must be an unlimited partner, by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Incorporation. The Manager to be removed shall have a veto right in its capacity as unlimited partner of the Company on any resolution relating to its removal and/or replacement.

The limited partners shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Manager(s). The Manager(s) is(are) vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are in the competence of the Manager(s).

Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Manager(s) may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more persons or committees of its(their) choice.

The Manager(s) may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its (their) choice.

The Company will be bound towards third parties by the sole signature of any Manager (acting, in case the Manager is a legal entity, through one or more duly authorized signatories, such as designated by the Manager at its sole discretion).

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or single signature of any person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any person to whom special signatory power has been delegated by the Manager(s), within the limits of such special power.

Art. 12. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the general meeting of shareholders, the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 13. Conflicts of interest. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that the Manager(s) (or any one of its directors, managers, officers or employees), the officers or employees of the Company or the members of the Supervisory Board have a personal interest in, or is a director, manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 14. Liability of the Manager(s) - Indemnification. The Manager(s) shall be jointly and severally liable with the Company for all liabilities of the Company which cannot be met out of the Company's assets.

The limited shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than exercising their rights as shareholders in general meetings or otherwise, and, consequently, they shall only be liable for payment to the Company up to the nominal value of each share (and share premium if any) in the Company owned by them.

The Company shall indemnify any Manager(s) (or any one of its directors, managers, officers or employees), the officers or employees of the Company or the members of the Supervisory Board and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been manager, (or director, manager, officer or employee of the Manager(s)), or officers or employees of the Company or members of the Supervisory Board, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 15. Dissolution - Incapacity of the Manager(s). In case of dissolution or legal incapacity of the Manager or where for any other reason it is impossible for the Manager to act, the Company will not be automatically dissolved.

In that event, and in the absence of another Manager, the Supervisory Board shall designate one or more administrators, who need not be shareholders themselves, until such time as the general meeting of shareholders shall convene for purposes of appointing a new Manager.

Within fifteen (15) calendar days of their appointment, the administrator(s) shall convene the general meeting of shareholders in the manner provided for by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws.

The administrators' duties consist in performing urgent acts and acts of ordinary administration until such time as the general meeting of shareholders referred to here above shall convene.

The administrators are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 16. Supervisory Board. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by a Supervisory Board.

The Supervisory Board shall be composed of not less than three members, who need not be shareholders themselves.

The members of the Supervisory Board and/or the approved auditors will be appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their number and the duration of their mandate, which may not exceed six (6) years. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders, save in such cases where the approved auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

The remuneration of the members of the Supervisory Board (if any) shall be set by the general meeting of shareholders.

In the fulfilment of its duties, the Supervisory Board may be assisted by an approved auditor who shall be appointed or removed by the general meeting of shareholders.

Art. 17. Advisory Powers of the Supervisory Board. In addition to its statutory audit functions, the Supervisory Board may be consulted by the Manager(s) on such matters as the Manager(s) may determine from time to time.

Art. 18. Meetings of the Supervisory Board. The Supervisory Board shall appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a member of the Supervisory Board himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Board (the «Secretary»).

The Supervisory Board will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Supervisory Board, except that in his absence the Supervisory Board may appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by majority vote of the members present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Supervisory Board shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Supervisory Board. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

The meetings of the Supervisory Board shall be held in Luxembourg or at such other place as the Supervisory Board may from time to time determine.

Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another member of the Supervisory Board as his proxy. Any Member of the Supervisory Board may represent one or several members of the Supervisory Board.

A quorum of the Supervisory Board shall be the presence or the representation of at least half (1/2) of the members of the Supervisory Board holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the members of the Supervisory Board present or represented at such meeting.

One or more members of the Supervisory Board may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting. The Supervisory Board may determine any additional rules regarding the above in its internal regulations.

A written decision, signed by all the members of the Supervisory Board, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Supervisory Board which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Supervisory Board.

Art. 19. Minutes of Meetings of the Supervisory Board. The minutes of any meeting of the Supervisory Board will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the members of the Supervisory Board as well as of the minutes of the meeting of the Supervisory Board, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the Chairman and by the Secretary (if any) or by any two (2) members of the Supervisory Board acting jointly.

Chapter IV. - Shareholders

Art. 20. Powers of the General Meeting of Shareholders. The general meeting of shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of shareholders pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws.

Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 21. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders will be held on the last Friday of May at 5.00 p.m.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 22. Other General Meetings. The Manager(s) or the Supervisory Board may convene general meetings of shareholders (in addition to the annual general meeting of shareholders). Such meetings must be convened if shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's capital so require.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 23. Notice of General Meetings. Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant meeting. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 24. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as his proxy holder. The Manager(s) may determine any conditions that must be fulfilled in order for a shareholder to take part in a general meeting of shareholders.

Shareholders, participating in a general meeting of shareholders by videoconference or any other similar means of telecommunication allowing for their identification, shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy all technical requirements to enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

Art. 25. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided by a person designated by the Manager (s) or, in its absence, by the general meeting of shareholders.

The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the bureau of the general meeting.

Art. 26. Adjournment. The Manager(s) may forthwith adjourn any general meeting of shareholders by four (4) weeks. The Manager(s) must adjourn a meeting if so required by shareholders representing at least twenty percent (20%) of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

Art. 27. Vote. An attendance list indicating the name of the shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of shareholders resolves to adopt another voting procedure.

The shareholders are authorized to cast their vote by ballot papers («formulaires») expressed in the English language.

Any ballot paper («formulaire») shall be delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post, by special courier service using an internationally recognised courier company at the registered office of the Company or by fax at the fax number of the registered office of the Company.

Any ballot paper («formulaire») which does not bear any of the following indications is to be considered void and shall be disregarded for quorum purposes:

- name and registered office and / or residence of the relevant shareholder;
- total number of shares held by the relevant shareholder in the share capital of the Company and, if applicable, number of shares of each class held by the relevant shareholder in the share capital of the Company;
- agenda of the general meeting;
- indication by the relevant shareholder, with respect to each of the proposed resolutions, of the number of shares for which the relevant shareholder is abstaining, voting in favour of or against such proposed resolution; and
- name, title and signature of the duly authorized representative of the relevant shareholder.

Any ballot paper («formulaire») shall be received by the Company no later than five (5) p.m. (Luxembourg time) on the day on which banks are generally open for business in Luxembourg immediately preceding the day of the general meeting of shareholders. Any ballot paper («formulaire») received by the Company after such deadline shall be disregarded for quorum purposes.

A ballot paper («formulaire») shall be deemed to have been received:

(a) if delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post or by special courier service using an internationally recognised courier company: at the time of delivery; or

(b) if delivered by fax: at the time recorded together with the fax number of the receiving fax machine on the transmission receipt.

At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Company's Articles of Incorporation or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Company's Articles of Incorporation or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the quorum shall be at least one half (1/2) of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present at a first meeting, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed resolutions to be adopted, and save as otherwise provided by the Laws, a two thirds (2/3rds) majority of the votes cast by the shareholders present or represented is required at any such general meeting.

Save as otherwise provided in the Articles of Incorporation, no resolution may be adopted by the shareholders without the consent of the Manager(s).

Art. 28. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the members of the bureau and may be signed by any shareholders or proxyholders, who so request.

Chapter V. - Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 29. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 30. Adoption of Financial Statements. The Manager(s) shall prepare, for approval by the shareholders, annual statutory and/or consolidated accounts in accordance with the requirements of the Laws and Luxembourg accounting practice.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the general meeting of shareholders for approval.

Art. 31. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the «Legal Reserve»).

That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits, will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, to carry it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium, to the holders of Class A Shares and Class B Shares pro rata to their stake in the issued capital. Each share entitles to the same proportion in such distributions by class of share.

Subject to the conditions fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the holders of Class A Shares and the holders of Class B Shares. The Manager(s) fixe(s) the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 32. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders, who will determine their powers and their compensation.

After payment of or provision for all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the holders of Class A Shares and the holders of the Class B Shares so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VII. - Applicable law

Art. 33. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Chapter VIII. Definitions.

Art. 34. Definitions. Capitalised terms not otherwise defined in these Articles of Association shall have the following meaning:

“Affiliate” means in relation to a person (including, without limitation, a unit trust, investment trust, limited partnership or general partnership):

(a) a person who is connected with that first mentioned person (as defined in section 839 of the English Income and Corporation Taxes Act 1988 (except that in construing section 839, the term «control» has the meaning given by section 840 of section 416 of that act so that there is control when either section 840 or section 416 would require) or with whom he is acting in concert as defined in The City Code on Takeovers and Mergers;

(b) any fund or company (including, without limitation, any unit trust, investment trust, limited partnership or general partnership), which is advised by, or the assets of which are managed (whether solely or jointly with others) from time to time by, that person or any affiliate of that person;

(c) any fund or company (including, without limitation, any unit trust, investment trust, limited partnership or general partnership) of which that person, or that person’s general partner, trustee, nominee, manager or adviser is a general partner, trustee, nominee, manager or adviser;

(d) any fund or company (including, without limitation, any unit trust, investment trust, limited partnership or general partnership) which is advised by, or the assets of which are managed (whether solely or jointly with others) from time to time by, that person’s general partner, trustee, nominee, manager or adviser; or

(e) any unitholder, shareholder or partner in any such fund as described in paragraphs (b), (c) and (d) of this definition.

“Cost” means the price paid for the Redeemable Shares by the holder of such Redeemable Shares;

“Fair Market Value” means the fair market value of the Redeemable Shares as determined by:

(i) agreement between the Manager and the relevant holder of Redeemable Shares; or

(ii) if they cannot reach agreement within fourteen (14) days, and subject to paragraph (iii) below, by an Independent Accountant in accordance with generally accepted valuation principles commonly applied to such businesses based on the going concern value of the Company’s business as a whole, the value of comparable companies and relevant comparable transactions in the market place, having regard to their immediate prospects, and on the assumption that on the date at which such value is to be calculated a sale of the Company’s group has occurred, determined on the basis of a willing seller and a willing purchaser for cash consideration payable at completion of such sale, and without any discount for restrictions or minority participation being applied;

(iii) if in the month prior to the relevant redemption date, an Independent Accountant has determined the fair market value of the Redeemable Shares of any other holder of Redeemable Shares in accordance with the provisions of paragraph (ii) above, the fair market value so determined.

“Family Trusts” means, as regards any particular individual shareholder or deceased or former individual shareholder, trusts approved by the lead investors acting reasonably (whether arising under a settlement, declaration of trust or other instrument by whomsoever or whosoever made or under a testamentary disposition or on an intestacy) under which no immediate beneficial interest in any of the shares in question is for the time being vested in any person other than that individual shareholder and/or their connected persons; and so that for this purpose a person shall be considered to be beneficially interested if such share or the income thereof is or may become liable to be transferred or paid or applied or appointed to or for the benefit of such person or any voting or other rights attaching thereto are or may become liable to be exercisable by or as directed by such person pursuant to the terms of the relevant trusts or in consequence of an exercise of a power or discretion conferred thereby on any person or persons.

«Independent Accountant» means a firm of certified (registered) accountants of international repute and independent position as the Remuneration Committee shall resolve to appoint.

“Shareholder’s Agreement” means any shareholders’ agreement as regards the transfer of shares (or interest in such shares) as may be entered into between the shareholders and/or the Company from time to time.

«Remuneration Committee» means the standing remuneration committee of Titan Luxco 1 S.à r.l. from time to time.

“Transfer” means to, transfer, mortgage, charge or otherwise dispose of the whole or any part of his/its interest in, or grant any option or other rights over, any share in the capital of the Company by the holder, whether directly or indirectly, to any person.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the appearing parties have subscribed for the number of shares and have paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholders	Subscribed capital	Number and class of shares	Share premium paid in	Amount paid in
Titan Management Investment				
GP S.à r.l.	EUR 9.57	957 Class B Shares	EUR 12,490.43	EUR 12,500
Dino Del Sole	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Paolo Campolucci	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Maria Antonella Lanzani	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
David Anthony Simon Abitbol	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Massimiliano Copparoni	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Giovanni Colasurdo	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Tarcisio Sbriscia	EUR 2,897.26	289,726 Class A Shares	EUR 2,897.25	EUR 5,794.51
Paolo Marinsalti	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Adel Hasanin	EUR 869.18	86,918 Class A Shares	EUR 869.17	EUR 1,738.35
Luigi Mastrangelo	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Massimo Perini	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Danilo Sgolastra	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Massimo Bartolacci	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Simone Villani	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Gianluca Sgolastra	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Francesco Quattrini	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Riccardo Pasqualini	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Cristian Marcontognini	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Norberto Sergio Barbieri	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Luigi De Bernardo	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Alessandro Salerno	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Andrea Bertozzi	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Matteo Lazzari	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Pierino Panichella	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Lorenzo Isotti	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Daniele Scorretti	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Roberto Vaccari	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Roberto Boldrini	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Simone Orlietti	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Paolo Perinati	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Umberto Rocchetti	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Luca Montecchiani	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Roberta Tomasetti	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Stefano Palmerini	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Franco Nicoletti	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Nello Guidotti	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Celsi Carlo De Santis	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Stefano Cambioli	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Vincenzo Costantini	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Sauro Lamberti	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Davide Centomo	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Antonio Di Giuseppe	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90

Antonio Di Prima	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Giovanni Puccio	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Andrea Valcamonica	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Massimo Ferroni	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Marco Galbiati	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Roberto Manzelli	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Loriano Santini	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Riccardo Crescentini	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Mauro Sorci	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Francesco Ferrandi	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Gisella Settimi	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Carmine Norelli	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Amato Di Iorio	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Andrea Tedeschi	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Michele Cerio	EUR 579.45	57,945 Class A Shares	EUR 579.45	EUR 1,158.90
Pierluigi Nisi	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Giorgio Minelli	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Gianluca Curzi	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Michele Di Rienzo	EUR 289.73	28,973 Class A Shares	EUR 289.72	EUR 579.45
Total:	EUR 31,300.00	3,130,000	EUR 43,780.61	EUR 75,080.61

The amount of seventy-five thousand eighty point sixty-one euro (EUR 75,080.61.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in articles 26 and 103 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand six hundred euro (EUR 1,600.-).

Transitory provisions

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2011.

Resolutions of the general meeting of shareholders

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to set at three (3) the number of members of the Supervisory Board and further resolved to elect the following persons for a period ending at the first annual general meeting of shareholders:

- Kai Romberg with professional address at HgCapital, Salvatorstr. 3, 80333 Munich, Germany;
- Alexander King with address at 5 Courthope Road London SW19 7RD, United Kingdom; and
- Stephen Warshaw with address at 29 Heath Hurst Road, London NW32RU, United Kingdom.

Third resolution

The general meeting of shareholders resolved to set at one the number of approved independent auditors and further resolved to elect the following person as approved independent auditors for a period ending at the first annual general meeting of shareholders:

- FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA, a société à responsabilité limitée, with registered office at L-1330 Luxembourg, 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 96.848.

The undersigned notary, who knows and speaks English, stated that on request of the appearing person, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same person(s) and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing persons, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

TITAN MANAGEMENT INVESTMENT GP S.À R.L., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital de EUR 25.000,-, avec siège social au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et en voie d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

Dino Del Sole, demeurant à Via Montale N. 5, 86039 Termoli, Italie,

Paolo Campolucci, demeurant à Via Bormida 3, 61122 Pesaro, Italie,

Maria Antonella Lanzani, demeurant à Via Kennedy 68, 61122 Pesaro, Italie,

David Anthony Simon Abitbol, demeurant à Via 4 Novembre 36, 60019 Senigallia, Italie,

Massimiliano Copparoni, demeurant à Via Madonna Mare N.37, 61032 Fano, Italie,

Giovanni Colasurdo, demeurant à Via Insorti D'Ungheria 1, 86030 Guaradialfiera, Italie,

Tarcisio Sbriscia, demeurant à Str.Fonte Mandriola, 154, 60019 Senigallia, Italie,

Paolo Marinsalti, demeurant à Via Don Minzoni 47, 60044 Fabriano, Italie,

Adel Hasanin, demeurant à Via Lodovico Agostini 71/1, 61121 Pesaro, Italie,

Luigi Mastrangelo, demeurant à C/Da Quartilia Snc, 86010 Ferrazzano, Italie,

Massimo Perini, demeurant à Via F. Kennedy N.23, 60010 Barbara, Italie,

Danilo Sgolastra, demeurant à Via Circonvallazione 11, 60020 Polverigi, Italie,

Massimo Bartolacci, demeurant à Via Savonarola N.22/B, 60019 Senigallia, Italie,

Simone Villani, demeurant à Via Case Popolari N. 32, 27030 Zinasco, Italie,

Gianluca Sgolastra, demeurant à Via D'Annunzio 9, 60027 Osimo, Italie,

Francesco Quattrini, demeurant à Via Dei Mille N. 42, 60020 Camerata Picena, Italie,

Riccardo Pasqualini, demeurant à Via Matteotti 18, 60010 Barbara, Italie,

Cristian Marcontognini, demeurant à Via Delle Genziane 35, 60019 Senigallia, Italie,

Norberto Sergio Barbieri, demeurant à Via Gorizia 23, 60019 Senigallia, Italie,

Luigi De Bernardo, demeurant à Via G. Di Vittorio N. 16, 86100 Campobasso, Italie,

Alessandro Salerno, demeurant à Via Sarajevo N.1/A, 61020 Sant'Angelo In Lizzola, Italie,

Andrea Bertozzi, demeurant à Via B. Bonini 147, 61122 Pesaro, Italie,

Matteo Lazzari, demeurant à Via Fattori N.17, 61100 Pesaro, Italie,

Pierino Panichella, demeurant à Contrada Quartilia, 86010 Ferrazzano, Italie,

Lorenzo Isotti, demeurant à Via Cesanense, 20 B, 61037 Mondolfo, Italie,

Daniele Scorretti, demeurant à Via Liguria 34/A, 60015 Falconara Marittima, Italie,

Roberto Vaccari, demeurant à Via Riganelli 10, 60044 Fabriano, Italie,

Roberto Boldrini, demeurant à Via Leopardi 5/A, 60043 Cerreto D'esi, Italie,

Simone Orlietti, demeurant à Via Manzoni 10/E, 60010 Ripe, Italie,

Paolo Perinati, demeurant à Via Marco Polo 7 Int. 4, 27055 Rivanazzano, Italie,

Umberto Rocchetti, demeurant à Via Oberdan 8, 61030 Cartoceto, Italie,

Luca Montecchiani, demeurant à Via Verdi 11, 60041 Sassoferrato, Italie,

Roberta Tomasetti, demeurant à Via Perticari 26, 61035 Fano, Italie,

Stefano Palmerini, demeurant à Via Castrocaro N.62, 47838 Riccione, Italie,

Franco Nicoletti, demeurant à Via Bongiovanni 4, 31035 Crocetta Del Montello, Italie,

Nello Guidotti, demeurant à Via Rossaga N.6/I, 21050 Cuasso Al Monte, Italie,

Celsi Carlo De Santis, demeurant à Via Cartesio N. 33, 60019 Senigallia, Italie,

Stefano Cambioli, demeurant à Via S. D'Acquisto N.7, 61043 Cagli, Italie,

Vincenzo Costantini, demeurant à Via 13 Martiri Di Kindu' 9, 60044 Fabriano, Italie,

Sauro Lamberti, demeurant à Via Rambelli 2C, 40017 S. Giovanni In Persiceto, Italie,

Davide Centomo, demeurant à Via Roma 83, 40012 Calderara Di Reno, Italie,

Antonio Di Giuseppe, demeurant à Largo Betulla 18, 86010 Ferrazzano, Italie,

Antonio Di Prima, demeurant à Via Cadolini 34, 20127 Milan, Italie,

Giovanni Puccio, demeurant à Via Dei Gerani N.8, 00060 Sacrofano, Italie,
Andrea Valcamonica, demeurant à Via Ticino, 10, 20052 Monza, Italie,
Massimo Ferroni, demeurant à Via Giordano 22, 80100 Naples, Italie,
Marco Galbiati, demeurant à Via 2 Giugno 1, 26900 Lodi, Italie,
Roberto Manzelli, demeurant à Via Adda N. 13, 47833 Morciano Di Romagna, Italie,
Loriano Santini, demeurant à Via Berlinguer N.4, 61039 San Costanzo, Italie,
Riccardo Crescentini, demeurant à Via Nazionale N.234, 61022 Colbordolo, Italie,
Mauro Sorci, demeurant à Via Capanna N. 109/C, 60019 Senigallia, Italie,
Francesco Ferrandi, demeurant à S. S. Adriatica Sud, 197, 60019 Senigallia, Italie,
Gisella Settimi, demeurant à S.Donato-Loc.Cantia, 122, 60044 Fabriano, Italie,
Carmine Norelli, demeurant à Via XXV Aprile N. 27/N, 86100 Campobasso, Italie,
Amato Di Iorio, demeurant à Viale Vittorio Veneto 3, 86010 Busso, Italie,
Andrea Tedeschi, demeurant à Via Mazzini N.180, 86100 Campobasso, Italie,
Michele Cerio, demeurant à Via Matese 12, 86010 Ferrazzano, Italie,
Pierluigi Nisi, demeurant à Via Tagliamento N.20, 60100 Ancona, Italie,
Giorgio Minelli, demeurant à Fraz. S. Agostino, 250/C, 06024 Gubbio, Italie,
Gianluca Curzi, demeurant à Via Scandali, 27, 60122 Ancona, Italie,
Michele Di Rienzo, demeurant à Via Delle Croci N.6, 86040 Santa Croce Di Magliano, Italie,

représentés par Me Charles MONNIER, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, chaque fois en vertu d'une procuration, lesquelles procurations, signées par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les statuts qui suivent ont ainsi été rédigés:

Chapitre I^{er} . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes entre TITAN MANAGEMENT INVESTMENT GP S.À R.L., associé commandité, et les actionnaires commanditaires fondateurs, et tous ceux qui deviendront propriétaires d'actions à la suite de sa constitution, une société (la «Société») sous la forme d'une société en commandite par actions, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (les «Lois») et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination «TITAN MANAGEMENT INVESTMENT SCA».

Art. 2. Siège Social. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision du Gérant ou des Gérants.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis, soit au Grand-Duché du Luxembourg, soit à l'étranger, par une décision du Gérant ou des Gérants.

Dans l'hypothèse où le Gérant ou les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Gérant ou les Gérants.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou les Statuts, selon le cas, pour toute modification des Statuts conformément à l'article 32 des Statuts. L'accord du Gérant ou des Gérants sera requis en vue d'une telle liquidation.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 5. Capital Emis. Le capital émis est fixé à trente et un mille trois cents euros (EUR 31.300,-), représenté par trois millions cent vingt-neuf mille quarante-trois (3.129.043) actions de catégorie A (les «Actions de Catégorie A»), qui doivent être détenues par les actionnaires-commanditaires et neuf cent cinquante-sept (957) actions de catégorie B (les «Actions de Catégorie B») qui doivent être détenues par les associés-commandités, en représentation de leur engagement indéfini dans la Société. Chaque action a une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), et est entièrement libérée.

Les droits et obligations inhérents aux actions sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les actions en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des actions que la Société a rachetées à ses actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux actionnaires ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Actions.

6.1 Droits de vote

Chaque action de chaque catégorie donne droit à une voix.

6.2 Propriété des actions

Les Actions de Catégorie A et les Actions de Catégorie B seront nominatives.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société.

Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-propriétaires d'actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Un registre des actionnaires, qui pourra être consulté par tout actionnaire, sera tenu au siège social. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre et de la catégorie de ses actions, l'indication des paiements effectués sur ces actions ainsi que les cessions des actions avec leur date. Chaque actionnaire notifiera son adresse et tout changement de celle-ci à la Société par lettre recommandée. La Société sera en droit de se fier pour toutes fins à la dernière adresse communiquée. La propriété des actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des actionnaires. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront délivrés aux actionnaires à leur demande. La Société peut émettre des certificats d'actions nominatives multiples.

Toute cession d'actions nominatives sera inscrite dans le registre des actionnaires par une déclaration de cession, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) fondé(s) de pouvoir ainsi que conformément aux règles relatives aux cessions de créances définies à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cessionnaire et du cédant.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires.

6.3 Cession des actions

Les Actions de Catégorie B sont cessibles seulement à condition que les actionnaires (i) approuvent cette cession selon les conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, selon le cas, par les Lois pour toute modification des Statuts et (ii) déterminent, si tel est nécessaire, quel actionnaire agit comme Gérant(s) de la Société après la cession. Les Statuts seront modifiés en conséquence. Toute cession d'Actions de Catégorie B non approuvée par les actionnaires est inopposable à la Société.

Les Actions de Catégorie A sont librement cessibles excepté tel qu'expressément indiqué dans les Statuts ou tel que cela peut être convenu par écrit entre les actionnaires dans un Pacte d'Actionnaires. Les cessions d'actions doivent obligatoirement être réalisées en parfaite conformité avec les Statuts ainsi qu'avec tous les termes qui peuvent être convenus par écrit entre les actionnaires dans un Pacte d'Actionnaires. La Société est en droit de refuser l'enregistrement de toute cession d'Actions sauf à être intervenue en conformité avec les Statuts ainsi qu'en conformité avec les termes et conditions du Pacte d'Actionnaires concerné.

6.4 Restrictions de cession d'Actions de Catégorie A

6.4.1 Sans préjudice de la généralité de l'article 6.3 ci-dessus, aucune Action de Catégorie A ne peut être Transférée sauf:

- (i) avec l'accord préalable du Gérant, étant entendu que l'octroi d'un tel accord ne peut être retenu ou retardé de façon non raisonnable lorsque le Transfert est envisagé dans le cadre de planifications successorales de bonne foi;
- (ii) lorsque permis en vertu de l'article 6.4.2.; ou
- (iii) lorsque requis ou permis en vertu des Statuts et/ou en vertu des termes d'un Pacte d'Actionnaires.

6.4.2 Aucune Action de Catégorie A ne peut être Transférée sans l'accord préalable écrit du Gérant sauf lorsque le Transfert est réalisé:

6.4.2.1 par un actionnaire personne physique à:

- son conjoint;
- ses enfants et/ou les enfants du conjoint; ou
- un trustee (le «Trustee») d'un Trust Familial,

(chacun, un «Cessionnaire Personne Physique Autorisé») et un Cessionnaire Personne Physique Autorisé peut Transférer ces actions à tout autre Cessionnaire Personne Physique Autorisé,

sous réserve des conditions suivantes:

- dans le cas où l'actionnaire originaire cesse d'être un employé de la Société ou d'être gérant ou employé d'une filiale de la Société, les actions détenues par un tel Cessionnaire Personne Physique Autorisé seront soumises aux dispositions du présent article 6.4 comme si elles avaient été détenues par l'actionnaire originaire; et
- sauf dans le cas d'un Transfert d'actions au bénéfice de la personne ou des personnes y ayant droit en vertu du présent Article 6.4.2.1, lorsqu'une ou plusieurs actions viennent à être détenues autrement que par un Trust Familial, il incombera aux Trustees détenant lesdites actions de notifier le Gérant par écrit de la survenance d'un tel événement.

6.4.2.2 par tout actionnaire personne morale (l'«Actionnaire Personne Morale Originnaire») qui peut Transférer tout ou partie de ses actions à toute personne morale qui, au moment du Transfert, est une société filiale ou sa société holding ou une société filiale de sa société holding ou une Personne Affiliée (chacune de ces personnes morales étant une «Société Liée» et le cessionnaire étant la «Personne Morale Autorisée»). Si la Personne Morale Autorisée cesse d'être un membre du groupe de l'Actionnaire Personne Morale Originnaire et qu'elle détient des actions de la Société, elle doit, dans un délai de vingt-et-un (21) jours après cette cessation, transférer lesdites actions à l'Actionnaire Personne Morale Originnaire ou à une quelconque Société Liée de celui-ci;

6.4.2.3 par toute personne ayant droit à la suite du décès ou de la mise en faillite d'un actionnaire personne physique à toute personne ou Trustee à qui cet actionnaire personne physique aurait été autorisé, en l'absence de décès ou de mise en faillite et en vertu des présentes dispositions, à Transférer des actions;

et tout Transfert effectué conformément aux dispositions du présent Article 6.4.2 étant un «Transfert Autorisé».

Art. 7. Capital Autorisé - Augmentation et Réduction du Capital Emis.

7.1 Le capital autorisé de la Société est fixé à trente-huit mille euros (EUR 38.000), représenté par trois millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille quarante-trois (3.799.043) actions de catégorie A et neuf cent cinquante-sept (957) actions de catégorie B. Chaque action autorisée a une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

Le Gérant ou les Gérants sont autorisés et mandatés, dans les limites du capital autorisé, à (i) réaliser toute augmentation de capital émis en une ou plusieurs fois, à la suite, le cas échéant, de l'exercice de droits de souscription et/ou aux droits de conversion accordés par le Gérant ou les Gérants à concurrence du capital autorisé conformément aux termes et conditions des bons de souscription (qui peuvent être séparés ou attachés aux actions, obligations, billets à ordre ou instruments similaires), d'obligations convertibles, de billets à ordre ou instruments similaires émis de temps à autre par la Société, en émettant de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, contre des apports en numéraire ou en nature, par conversion de créances de la Société, ou de toute autre manière; (ii) fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions de la souscription et de la libération des actions nouvelles; et (iii) supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cas d'une émission d'actions contre apport en numéraire. Cette autorisation est valable pendant une période se terminant cinq (5) ans après la publication de l'acte de constitution au Mémorial et peut être renouvelée par une décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Le Gérant ou les Gérants peuvent déléguer à toute personne dûment autorisée, la fonction d'accepter des souscriptions et de recevoir paiement pour des actions représentant tout ou partie de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du capital autorisé.

A la suite de chaque augmentation du capital émis dans le cadre du capital autorisé, réalisée et constatée dans les formes prévues par les Lois, l'article article 5 sera modifié afin de refléter l'augmentation du capital. Une telle modification sera constatée sous forme authentique par le Gérant ou les Gérants ou par toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet par le Gérant ou les Gérants.

7.2 Le capital émis et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Les nouvelles actions à souscrire par apport en numéraire seront offertes par préférence aux actionnaires existants, d'abord de la même catégorie, ensuite aux autres actionnaires, proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent. Le Gérant ou les Gérants fixeront le délai pendant lequel le droit préférentiel de souscription devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours.

Par dérogation à ce que est dit ci-dessus, l'assemblée générale des actionnaires, délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts, peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription ou autoriser le Gérant ou les Gérants à le faire.

Art. 8. Rachat d'actions.

8.1 La Société peut racheter ses propres Actions de Catégorie A (les «Actions Rachetables»), mais non ses Actions de Catégorie B.

8.2 L'acquisition et la détention des Actions Rachetables par la Société s'effectuera conformément aux conditions et dans les limites fixées par les Lois, les Statuts et tout Pacte d'Actionnaires.

8.3 Toujours sous réserve des conditions et dans les limites fixées par les Loi, la Société peut racheter tout ou partie des Actions Rachetables:

(i) dans le cas où le détenteur d'Actions de Catégorie A est une personne physique ou une personne morale directement ou indirectement contrôlée par une personne physique et que cette personne physique cesse d'être pour une raison quelconque un employé ou consultant de la Société ou un gérant, consultant ou employé d'une filiale de la Société; et

(ii) à un prix de rachat égal au moindre du Coût ou de la Valeur de Marché, sauf si un prix plus élevé de rachat a déjà été convenu dans un Pacte d'Actionnaires.

L'exercice par la Société des pouvoirs conférés par le paragraphe précédent ne peut en aucun cas être mis en question ou invalidé, au motif qu'il n'y avait pas de preuve suffisante de la propriété des Actions Rachetables dans le chef d'une personne ou que la propriété réelle des Actions Rachetables était autre que celle admise par la Société à la date du rachat, sous réserve que la Société ait, dans ce cas, exercé lesdits pouvoirs de bonne foi.

Lorsqu'autorisée, la Société peut demander le rachat, en tout ou partie, des Actions Rachetables concernées par une notification envoyée par lettre recommandée à l'adresse qui apparaît dans le registre des actionnaires de la Société mentionnant (i) la date du Rachat (2) le nombre d'Actions Rachetables demandées à être rachetées (iii) le prix de rachat et (iv) le mode de paiement du prix de rachat.

En aucun cas, un actionnaire détenant des Actions Rachetables ne peut demander le rachat de ses actions.

Chapitre III. Gérant(s), Conseil de surveillance

Art. 9. Gestion. La Société est gérée par TITAN MANAGEMENT INVESTMENT GP S.À R.L. (le «Gérant») en sa qualité de seul associé-commandité et détenteur d'Actions de Catégorie B de la Société.

Le Gérant peut être révoqué seulement pour justes motifs et si, suite à cette révocation, il ne reste aucun autre Gérant, il doit être immédiatement remplacé par un nouveau Gérant, associé-commandité, par résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts. Le Gérant à révoquer a, en sa capacité d'associé-commandité de la Société, un droit de veto sur les résolutions relatives à sa révocation et/ou remplacement.

Les actionnaires commanditaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs du Gérant ou des Gérants. Le Gérant ou les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance relèvent de la compétence du Gérant ou des Gérants.

Art. 11. Délégation de pouvoirs - Représentation de la Société. Le Gérant ou les Gérants peuvent déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à une ou plusieurs personnes ou comités de leur choix.

Le Gérant ou les Gérants peuvent également déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de leur choix.

La Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature individuelle du Gérant (agissant, dans le cas où le Gérant est une personne morale, par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs signataires dûment autorisés et nommés discrétionnairement par le Gérant).

La Société sera également engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant ou les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Rémunération et Dépenses du Gérant ou des Gérants. Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, le Gérant ou les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 13. Conflits d'Intérêts. Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait que le Gérant ou les Gérants ou un ou plusieurs de leurs administrateurs, gérants, directeurs ou employés voire les directeurs ou employés de la Société ou les membres du Conseil de Surveillance de la Société y ont un intérêt personnel, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas, en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 14. Responsabilité du Gérant ou des Gérants - Indemnisation. Le Gérant ou les Gérants sont responsables conjointement et solidairement avec la Société de toutes les dettes de la Société qui ne peuvent pas être couvertes par l'actif social.

Les actionnaires commanditaires autres que le Gérant ou les Gérants doivent s'abstenir d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit, sauf pour ce qui est de l'exercice de leurs droits d'actionnaires aux assemblées générales, et par conséquent ils ne seront responsables que de la libération de la valeur nominale (et, le cas échéant, de la prime d'émission) de chaque action de la Société qu'ils possèdent.

La Société indemnisera le Gérant ou les Gérants (ou un ou plusieurs de leurs administrateurs, gérants, directeurs ou employés), les directeurs ou employés de la Société ou membres du Conseil de Surveillance et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant (ou d'administrateur, de gérant, de directeur ou d'employé du Gérant ou des Gérants), ou de directeurs ou employés de la Société ou membres du Conseil de Surveillance, ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 15. Dissolution - Incapacité du Gérant ou des Gérants. En cas de dissolution ou d'incapacité légale d'un Gérant ou si pour toute autre raison un Gérant est empêché d'agir, la Société ne sera pas automatiquement dissoute.

Dans ce cas, et en l'absence d'un autre Gérant, le Conseil de Surveillance nommera un ou plusieurs administrateurs, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires, qui resteront en fonction jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires en vue de désigner un nouveau Gérant.

Dans un délai de quinze (15) jours à partir de leur nomination le ou les administrateurs devront convoquer l'assemblée générale des actionnaires dans les formes prévues par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois.

Les administrateurs devront accomplir les actes urgents et les actes de simple administration jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires mentionnée ci-dessus.

Les administrateurs sont responsables uniquement de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. Conseil de Surveillance. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, devront être contrôlés par un Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance doit être composé d'au moins trois membres, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires.

Les membres du Conseil de Surveillance seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat qui ne pourra excéder six (6) ans. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires, sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

La rémunération des membres du Conseil de Surveillance (le cas échéant) sera déterminée par l'assemblée générale des actionnaires.

Dans l'accomplissement de ses obligations, le Conseil de Surveillance pourra être assisté par un réviseur d'entreprises agréé qui doit être nommé ou révoqué par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 17. Pouvoirs Consultatifs du Conseil de Surveillance. En plus de ses fonctions statutaires de vérification des comptes, le Conseil de Surveillance pourra être consulté par le Gérant ou les Gérants sur les sujets que ces derniers peuvent déterminer de temps à autre.

Art. 18. Réunions du Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance pourra choisir parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même membre du Conseil de Surveillance et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Surveillance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence le Conseil de Surveillance désignera un autre membre du Conseil comme président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord écrit préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Surveillance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation avec un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Surveillance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et en des lieux déterminés par une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

Les réunions du Conseil de Surveillance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Surveillance pourra déterminer.

Tout membre du Conseil de Surveillance pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Surveillance en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre membre du Conseil de Surveillance comme son mandataire. Tout membre du Conseil de Surveillance pourra représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance ne pourra valablement délibérer que si la moitié (1/2) au moins des membres en fonction sont présentes ou représentées. Les résolutions seront prises à la majorité des voix des membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion. Le Conseil de Surveillance peut édicter des règles supplémentaires dans son règlement interne concernant ce qui précède.

Une décision écrite signée par tous les membres du Conseil de Surveillance est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance.

Art. 19. Procès-Verbaux des Réunions du Conseil de Surveillance. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (le cas échéant). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les membres du Conseil de Surveillance ou les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance destinés à être produits en justice ou ailleurs, seront signés par le Président ou par le Secrétaire (le cas échéant) ou par deux membres du Conseil de Surveillance, agissant conjointement.

Chapitre IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 20. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires a tous les pouvoirs qui lui sont dévolus par les Statuts et les Lois.

Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Art. 21. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le dernier vendredi du mois de mai à 17.00 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 22. Autres Assemblées Générales. Le Gérant, les Gérants ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer des assemblées générales d'actionnaires (en plus de l'assemblée générale annuelle des actionnaires). De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social le demandent.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires seront tenues au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché, et peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le Gérant ou les Gérants, le requièrent.

Art. 23. Convocation des Assemblées Générales. Les actionnaires se réuniront après envoi (y compris, si nécessaire, publication) d'une convocation conformément aux Statuts ou aux Lois.

La convocation envoyée aux actionnaires indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'actionnaires doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 24. Présence – Représentation. Tous les actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales d'actionnaires.

Tout actionnaire peut prendre part à toute assemblée générale d'actionnaires en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire, qui n'a pas besoin d'être lui-même actionnaire. Le Gérant ou les Gérants peuvent déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation d'un actionnaire aux assemblées générales des actionnaires.

Les actionnaires participant à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou toute autre méthode de télécommunication similaire permettant leur identification, seront considérés comme présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Ces méthodes de télécommunication doivent satisfaire à toutes les exigences techniques afin de permettre la participation effective à l'assemblée et les délibérations de l'assemblée doivent être retransmises de manière continue.

Art. 25. Procédure. Toute assemblée générale des actionnaires est présidée par une personne désignée par le Gérant ou les Gérants, ou, en son absence, par l'assemblée générale des actionnaires.

Le président de l'assemblée générale des actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires élit un (1) scrutateur parmi les actionnaires participant à l'assemblée générale des actionnaires.

Le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 26. Prorogation. Le Gérant ou les Gérants peuvent proroger séance tenante toute assemblée générale des actionnaires à quatre (4) semaines. Ils doivent le faire sur la demande d'actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital émis de la Société.

Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà adoptée.

L'assemblée générale des actionnaires prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

Art. 27. Vote. Une liste de présence indiquant le nom des actionnaires et le nombre des actions pour lequel ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Les actionnaires sont autorisés à exprimer leurs votes au moyen de formulaires rédigés en langue anglaise.

Tout formulaire devra être remis en main propre contre décharge, ou envoyé par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue, au siège social de la Société ou adressé par fax au numéro de fax du siège social de la Société.

Tout formulaire de vote qui ne comporte pas l'une des mentions ou indications suivantes doit être considéré comme nul et ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum:

- nom et siège social et/ou résidence de l'actionnaire concerné;
- nombre total d'actions détenues par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société et, si nécessaire, le nombre d'actions de chaque catégorie détenu par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société;
- ordre du jour de l'assemblée générale; -indication par l'actionnaire concerné, pour chacune des résolutions proposées, du nombre d'actions pour lesquelles l'actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre la résolution proposée; et
- nom, titre et signature du représentant dûment autorisé de l'actionnaire concerné.

Tout formulaire devra être reçu par la Société au plus tard à dix-sept (17) heures, heure de Luxembourg, le jour ouvrable à Luxembourg précédant immédiatement le jour de l'assemblée générale des actionnaires. Tout formulaire reçu par la Société après cette date limite ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum.

Un formulaire sera considéré comme ayant été reçu:

(a) s'il a été remis en main propre contre décharge, par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue; à l'heure de la remise;

ou

(b) s'il a été délivré par fax, à l'heure indiquée avec le numéro de fax sur le rapport de transmission de l'appareil ayant reçu le fax.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires, autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées à la majorité simple indépendamment du nombre d'actions représentées.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié (1/2) de toutes les actions émises. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis. Afin d'adopter les résolutions proposées et sauf disposition contraire des Lois, une majorité des deux tiers (2/3) des votes exprimés par les actionnaires présents ou représentés est exigée à cette assemblée générale.

Sauf disposition contraire des Statuts, aucune résolution ne peut être adoptée sans l'accord du Gérant ou des Gérants.

Art. 28. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires sont signés par le président de l'assemblée, le secrétaire de l'assemblée et le scrutateur de l'assemblée et peuvent être signés par tous les actionnaires ou mandataires d'actionnaires qui en font la demande.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs doivent être signés par le Gérant ou les Gérants.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 29. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le premier jour de janvier de chaque année et s'achève le dernier jour de décembre de la même année.

Art. 30. Approbation des Comptes Annuels. Le Gérant ou les Gérants préparent les comptes annuels et/ou les comptes consolidés, pour approbation par les actionnaires, conformément aux dispositions des Lois et à la pratique comptable luxembourgeoise.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont présentés à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

Art. 31. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Toute affectation cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux actionnaires de Catégorie A et aux actionnaires de Catégorie B, au prorata de leur participation dans le capital émis. Chaque action donne droit à une même proportion dans ces distributions par catégorie d'actions.

Sous réserve des conditions fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, le Gérant ou les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux actionnaires de Catégorie A et aux actionnaires de Catégorie B. Le Gérant ou les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 32. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles fixées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par le Gérant ou les Gérants ou par toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale), nommée par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre tous les actionnaires de Catégorie A et les actionnaires de Catégorie B de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 33. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois et en particulier à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Chapitre VIII. Définitions

Art. 34. Définitions. Les termes définis non autrement définis dans les Statuts ont la signification suivante:

«Personne Affiliée» signifie, par rapport à une personne (incluant, sans limitations, les unit trust, les investment trust, les limited partnership ou les general partnership):

(a) toute personne lui étant connectée au sens de la section 839 de la Loi anglaise sur l'Impôt sur le Revenu et des Sociétés de 1988 (sous réserve de l'interprétation donnée au terme «contrôle» qui doit avoir la signification donnée par la section 840 de la section 416 de cette loi; il y a ainsi contrôle lorsque soit la section 840, soit la section 416 l'exige) ou avec laquelle elle agit de concert au sens du «City Code on Takeovers and Mergers»;

(b) tout fonds ou toute société (incluant, sans limitations, les unit trust, les investment trust, les limited partnership ou les general partnership) qui est conseillé, ou dont les actifs sont gérés (en gestion exclusive ou conjointe avec d'autres personnes) de temps à autre par cette personne ou toute filiale de cette personne;

(c) tout fonds ou toute société (incluant, sans limitations, les unit trust, les investment trust, les limited partnership ou les general partnership), dans lequel la personne ou son general partner, son trustee, son nommée, son gérant ou son conseiller est un general partner, un trustee, un nommé, un gérant ou un conseiller;

(d) tout fonds ou toute société (incluant, les unit trust, les investment trust, les limited partnership ou les general partnership), conseillé par, ou dont les actifs sont gérés (gestion exclusive ou conjointe avec d'autres personnes) de temps à autre par le general partner, le trustee, le nommé, un gérant ou un conseiller de cette personne; ou

(e) tout unitholder, associé ou partner d'un fonds au sens des paragraphes (b), (c) et (d) de la présente définition.

«Coût» signifie le prix payé pour les Actions Rachetables par le détenteur de ces Actions Rachetables.

«Valeur de Marché» signifie la juste valeur de marché des Actions Rachetables ainsi que déterminée:

(i) par accord entre le Gérant et le détenteur concerné des Actions Rachetables; ou

(ii) s'ils ne parviennent pas à un accord endéans quatorze jours (14), et sous réserve du paragraphe (iii) ci-dessous, par un Réviseur Indépendant conformément aux principes d'évaluation généralement admis et communément appliqués à ces entreprises fondés sur la valeur d'exploitation de l'ensemble des activités de la Société, sur la valeur de sociétés comparables et des transactions comparables sur le marché, compte tenu de leurs perspectives immédiates, et sur l'hypothèse qu'à la date à laquelle cette valeur doit être calculée la vente du groupe de la Société a eu lieu, déterminée sur base d'un vendeur consentant et d'un acheteur consentant choisissant une contrepartie en numéraire payable à l'achèvement de cette vente, et sans qu'aucune réduction ne soit appliquée pour les restrictions ou la participation minoritaire;

(iii) si dans le mois précédent la date de rachat concernée, un Réviseur Indépendant a déterminé la valeur de marché des Actions Rachetables de tout autre détenteur d'Actions Rachetables en conformité avec les dispositions du paragraphe (ii) ci-dessus, la valeur de marché est ainsi déterminée.

«Trusts Familial» signifie, eu égard à tout associé personne physique, tout associé personne physique décédé ou tout ancien associé, les trusts approuvés par les investisseurs principaux agissant de façon raisonnable (qu'ils soient constitués par acte de constitution, déclaration de trusts, tout autre instrument rédigé par quiconque ou par voie testamentaire ou par succession légale) au titre desquels aucun intérêt bénéficiaire immédiat tiré de toutes actions en question n'est pour l'instant dévolu à une personne autre que cet associé personne physique et/ou toutes personnes liées avec lui ou autre; et aux fins de ce qui précède une personne sera considérée comme ayant un intérêt bénéficiaire si de telles actions ou le revenu de celles-ci est ou est susceptible d'être transféré ou payé ou versé ou attribué à son profit ou si le droit de vote ou tout autre droit qui lui est attaché est ou est susceptible d'être exercé par ou sur instruction d'une telle personne conformément aux termes des trusts en question ou par suite de l'exercice d'un droit ou pouvoir discrétionnaire conféré à toute personne.

«Réviseurs Indépendants» signifie une entreprise de réviseurs agréés internationalement réputée et indépendante telle que nommée par décision du Comité de Rémunération.

«Pacte d'Actionnaires» signifie tout pacte d'actionnaires relatif au Transfert d'actions (ou de tout intérêt dans celles-ci) qui pourrait être conclu entre les actionnaires et/ou la Société de temps à autre.

«Comité de Rémunération» signifie le comité permanent de rémunération de Titan Luxco 1 S.à r.l. de temps à autre.

«Transfert» signifie transférer, hypothéquer, nantir ou toute autre manière de disposer par le titulaire de la totalité ou d'une partie de ses intérêts dans toute action de la Société, directement ou indirectement ainsi que d'accorder une option ou d'autres droits y afférent.

Souscription et Paiement

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les comparants ont souscrit au nombre d'actions et ont libéré en numéraire les montants ainsi qu'il suit:

Actionnaires	Capital souscrit	Nombre et catégorie d'actions	Prime d'émission payée	Montant libéré
Titan Management Investment				
GP S.à r.l.	EUR 9,57	957 Actions de Catégorie B	EUR 12.490,43	EUR 12.500
Dino Del Sole	EUR 579,45	57.945 Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Paolo Campolucci	EUR 289,73	28.973 Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Maria Antonella Lanzani	EUR 579,45	57.945 Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
David Anthony Simon	EUR 579,45	57.945 Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90

Abitbol					
Massimiliano Copparoni	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Giovanni Colasurdo	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Tarcisio Sbriscia	EUR 2.897,26	289.726	Actions de Catégorie A	EUR 2.897,25	EUR 5.794,51
Paolo Marinsalti	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Adel Hasanin	EUR 869,18	86.918	Actions de Catégorie A	EUR 869,17	EUR 1.738,35
Luigi Mastrangelo	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Massimo Perini	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Danilo Sgolastra	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Massimo Bartolacci	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Simone Villani	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Gianluca Sgolastra	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Francesco Quattrini	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Riccardo Pasqualini	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Cristian Marcontognini	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Norberto Sergio Barbieri	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Luigi De Bernardo	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Alessandro Salerno	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Andrea Bertozzi	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Matteo Lazzari	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Pierino Panichella	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Lorenzo Isotti	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Daniele Scorretti	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Roberto Vaccari	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Roberto Boldrini	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Simone Orlietti	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Paolo Perinati	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Umberto Rocchetti	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Luca Montecchiani	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Roberta Tomasetti	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Stefano Palmerini	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Franco Nicoletti	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Nello Guidotti	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Celsi Carlo De Santis	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Stefano Cambioli	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Vincenzo Costantini	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Sauro Lamberti	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Davide Centomo	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Antonio Di Giuseppe	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Antonio Di Prima	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Giovanni Puccio	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Andrea Valcamonica	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Massimo Ferroni	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Marco Galbiati	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Roberto Manzelli	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Loriano Santini	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Riccardo Crescentini	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Mauro Sorci	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Francesco Ferrandi	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Gisella Settini	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Carmine Norelli	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Amato Di Iorio	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Andrea Tedeschi	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Michele Cerio	EUR 579,45	57.945	Actions de Catégorie A	EUR 579,45	EUR 1.158,90
Pierluigi Nisi	EUR 289,73	28.973	Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45

Giorgio Minelli	EUR 289,73	28.973 Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Gianluca Curzi	EUR 289,73	28.973 Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Michele Di Rienzo	EUR 289,73	28.973 Actions de Catégorie A	EUR 289,72	EUR 579,45
Total:	EUR 31.300,00	3.130.000	EUR 43.780,61	EUR 75.080,61

Le montant de soixante-quinze mille quatre-vingts virgule soixante et un euros (EUR 75.080,61) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues aux articles 26 et 103 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Dispositions transitoires

Le premier exercice social de la Société commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de décembre de 2011.

*Assemblée générale extraordinaire
Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'établir le siège social à 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième Résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de fixer à trois (3) le nombre des membres du Conseil de Surveillance et a décidé de nommer les personnes suivantes pour une période prenant fin lors de la première assemblée générale annuelle des actionnaires:

Kai Romberg, demeurant professionnellement à HgCapital, Salvatorstr. 3, 80333 Munich, Allemagne;

Alexander King, demeurant à 5 Courthope Road, Londres SW19 7RD, Royaume-Uni; et

Stephen Warshaw, demeurant à 29 Heath Hurst Road, Londres NW32RU, Royaume-Uni.

Troisième Résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de fixer à un le nombre de réviseurs d'entreprises agréé et a décidé de nommer la personne suivante comme réviseur d'entreprises agréé pour une période prenant fin lors de la première assemblée générale annuelle des actionnaires:

- FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 46, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.848.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande du mandataire des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: C. Monnier, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 26 mai 2011. Relation: RED/2011/1059. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 14 juin 2011.

Référence de publication: 2011083394/1293.

(110093030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

Art & S, Automotive Technology & Style S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 71.876.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.
Luxembourg

Référence de publication: 2011094314/11.

(110107297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

**Association N. Arend & C. Fischbach S.A., Société Anonyme,
(anc. Association Arend & Fischbach S.A.).**

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 122.596.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094316/11.

(110106913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Asteck S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 111.944.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011094317/9.

(110106898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Aston Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 92.631.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011094318/9.

(110106673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Astromega Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 84.654.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011094319/10.

(110106639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Audere Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 140.367.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AUDERE LUX S.A.

Jacopo ROSSI / Marie-Anne DASSY

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011094320/12.

(110106586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Avalone Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 124.200.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AVALONE COMPANY S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011094321/12.

(110106817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Avancio Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 100.378.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011094322/9.

(110106717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Avantag Energy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 50.989.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2009 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011094323/9.

(110106548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Axel Assets Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 86.845.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094325/10.

(110107248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

B.O. Institutional Asset Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 146.321.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 4 juillet 2011 que:

1. Le siège de la société a été transféré au 5 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce avec effet au 1^{er} décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 6 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094326/14.

(110106536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Bali Funding Luxembourg Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 124.299.

Les comptes annuels au 30 novembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BALI Funding Luxembourg Limited
Référence de publication: 2011094328/10.
(110107306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Banque Öhman S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 112.033.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 17 novembre 2005 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1343 du 7 décembre 2005.
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2011.
Pour Banque Öhman S.A.
Maw Kremer
Référence de publication: 2011094329/14.

(110106924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Baumann and Partners Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 142.296.

Les comptes annuels au 31. Dezember 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für Baumann and Partners Sicav
DZ PRIVATBANK S.A.
Référence de publication: 2011094330/11.

(110107130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Bavaria (BC), Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 130.463.

Les comptes annuels au 31 juillet 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 mai 2011.

Référence de publication: 2011094331/11.

(110107582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Blue Fish S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 131.379.

L'an deux mille onze, le vingt avril

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de BLUE FISH Sarl, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.379

(la Société), constituée suivant un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 5 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° -2256 du 10 octobre 2007. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'Assemblée est présidée par Régis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président nomme comme Secrétaire de l'Assemblée Solange Wolter, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à Luxembourg et l'Assemblée choisit comme scrutateur de l'Assemblée Sonia Still, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur étant collectivement désignés ci-après comme le Bureau de l'Assemblée).

Les associés présents ou représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par le mandataire des associés et les membres du Bureau.

Les procurations des associés représentés à la présente Assemblée resteront également annexées au présent procès-verbal et seront signées par toutes les parties.

Le Bureau de l'Assemblée ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Il ressort de ladite liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que l'intégralité du capital social votant de la Société est dûment représenté à la présente Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut statuer sur les points à l'ordre du jour, reproduits ci-après, sans notification préalable, les associés représentés à l'Assemblée ayant convenu de se réunir après examen de l'ordre du jour.

II. Il ressort du bilan intérimaire annexé du 20 avril 2011, émis par la gérance de la Société, que, entre autres choses, la valeur nette de la Société est évaluée à au moins 1.952.733,61 EUR. Une copie de ce bilan intérimaire, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire, restera annexée au présent acte et sera soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Diminution du capital social de € 32 000,- à € 12 500,-.
2. Transfert du siège social à Malte et adoption de la nationalité maltaise.
3. Changement de dénomination sociale en White Shark Enterprise Ltd et refonte complète des statuts de la société pour les adapter à la législation maltaise.
4. Démission de tous les gérants et décharge à leur accorder pour l'exécution de leur mandat.
5. Nomination du nouvel administrateur maltais et tout autre organe statutaire nécessaire qui prendront fonction au moment du transfert définitif de la société à Malte.
6. Soumission des décisions prises à la condition résolutoire du refus du transfert de siège social de la société par les autorités maltaises ou toute autre instance compétente.
7. Divers.

Ces faits ayant été exposés et reconnus comme vrais par l'Assemblée, après délibération et approbation par l'Assemblée de ce qui précède, l'Assemblée décide à l'unanimité de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide la réduction du capital social de la Société d'un montant de EUR 19.500.- (dix-neuf mille cinq cents euros) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 32.000.- (trente-deux mille euros) à un montant de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros), par voie d'annulation de 195 (cent quatre-vingt-quinze) parts sociales de la Société actuellement détenues par les Associés, avec un paiement en espèces.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de (i) transférer le siège social, le principal établissement et le lieu de gestion effective de la Société du 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à Level 4, Suite 8A, Rosa Marina Buildings 216, Marina Seafront, Pieta' PTA 9041, Malte, (ii) transformer la Société par enregistrement par continuation en une société privée à responsabilité limitée (private company limited by shares) soumise aux dispositions de la Loi sur les Sociétés de Malte, et (iii) d'approuver l'adoption de la nationalité Maltaise par la Société prenant effet à la date d'enregistrement par continuation de la Société au registre des sociétés de Malte.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la société en WHITE SHARK ENTERPRISE Ltd .

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier et de reformuler intégralement les Statuts afin de les rendre conformes aux lois de Malte et par conséquent leur donner la teneur suivante:

«THE COMPANIES ACT 1995
LIMITED LIABILITY COMPANY
MEMORANDUM OF ASSOCIATION

OF
WHITE SHARK ENTERPRISE LTD

1. Name. The name of the company is WHITE SHARK ENTERPRISE LTD

2. Registration of Company. The company is being constituted as a private limited liability company.

3. Registered Office. The registered office of the Company shall be at:

Level 4, Suite 8A, Rosa Marina Buildings
216, Marina Seafront
Pieta' PTA 9041
Malta

or at any other address in Malta as the Board of Directors may determine from time to time.

4. Objects.

- (a) The research and testing activities,
- (b) the planning, realization, installation, maintenance, rental and sale of systems and machinery concerning the chemical substances production and control;
- (c) the activities to plan of the hydraulic, chemical, electro-chemical and mechanical sectors.
- (d) the organization of conventions, meetings and exhibitions in the chemical, electrochemical and mechanical sectors;
- (e) the company can develop all the activities connected to the real estate sector, movable sector, financial and commercial, retained useful for the fulfilment of the social purpose,
included the grant of real and personal warranties in favour of third parties;
- (f) take out loans and mortgages of any amount from banks or banking offices, trading shares in companies both already established and in establishing phase, both Maltese and foreign.
- (g) the company can also open subsidiaries, factories, branch offices, and agencies both in Malta and foreign countries.
- (h) the company, ultimately, for the activities that are included in the social object, can ask to benefit of all the financial and fiscal funding opportunities and of all the advantages, Maltese or European.
- (i) to construct, improve and manage offices, stores or other buildings, which may be required in connection with the company's business.
- (j) to borrow, or in any manner raise money, without any limit, for the purpose of or in connection with the company's business; to secure the repayment of any moneys borrowed or any other obligations by giving hypothecary or other security upon the whole or part of the movable and immovable property of the company.
- (k) to sell, lease, hypothecate or otherwise dispose of the whole or any part of the property or assets of the company.
- (l) to carry on any other business which may seem to the company capable of being conveniently carried on in connection with its business and calculated directly or indirectly to enhance the value of the company's property or rights.
- (m) to do all such other things as are incidental or conducive to the attainment of the object and the exercise of the powers of the company.

It is hereby declared that in the interpretation of this clause, the meaning of any of the company's objects shall not be restricted by any reference to any other object, or by the juxtaposition of two or more objects, and in the event of any ambiguity, this clause shall be so construed as to permit the company to exercise its power without territorial restriction anywhere in the world.

Provided that the above mentioned objects are limited to trading activities from Malta but not in Malta, with persons outside Malta who are not resident in Malta and to such acts and activities as are necessary for the conduct of the company's operations from Malta, or otherwise allowable in terms of law.

Provided that nothing contained in the foregoing objects of the company shall be construed so as to enable the company to carry on the business of Financial Services as defined in the Banking Act 1994, the Financial Institutions Act 1994 and the Investment Services Act 1994, to exercise investment discretion on behalf of another party, or manage or give advice relating to any investment portfolio belonging to another party; or to buy, sell, hold, market, advertise, subscribe to, underwrite or otherwise handle any security or investment vehicle as agent; or to act in the capacity of any insurance agent or broker, or to be engaged in the business of banking, or to carry on the activities of a collective investment scheme, or to act as manager or custodian of such a scheme.

5. Capital. The Authorised Share Capital of the Company is Euro 12.500,00 divided into 12.500,00 Ordinary Shares of Euro 1 each.

The Issued Share Capital of the Company is Euro 12.500,00 made up of 12.500,00 Ordinary Shares of Euro 1 each, fully paid up.

6. Director. The Company's business shall be managed and administered by one (1) Director. The first director of the company is:

Unibusiness Ltd. M.F.S.A. N. C44330, V.A.T. N. MT18922922 with registered office in Level 4, Suite 8A, Rosa Marina Buildings

216, Marina Seafront, Pieta' PTA 9041, Malta, represented by:

Mr. Patrizio Prospero Grognet Court One, 179202(L)

Triq il-Hmistax t'Awissu,

Mosta.

7. Representation. The legal and judicial representation of the Company is vested in Unibusiness Ltd. in the person of Mr. Patrizio Prospero, holder of I.D. Card No. 179202(L) or, without prejudice to the powers vested in the said Director as aforesaid, deeds of whatsoever nature engaging the company and all other documents purporting to bind the company shall be signed and executed by any person or persons that may be duly authorised by the Board of Directors for the purpose.

8. Company Secretary. The first Company Secretary shall be:

Name Address I.D. Card No.

Mr. Patrizio Prospero Grognet Court One, 179202(L)

Triq il-Hmistax t'Awissu,

Mosta.

9. Subscribers. I, the undersigned, hereby agree to form a limited liability Company in terms of this Memorandum of Association, together with the attached Articles of Association, and I hereby agree to take up the number of shares indicated below against our respective names.

Name Shares

Zanello Franco Italy F.C. ZNL FNC42D19 E463D

Passport Number B987480

Number of Shares taken up by the Subscriber: 6.250 ordinary Shares of € 1 each

Bisio Anna Rosa Italy F.C. BSI NRS 44A65 D969E

Passport Number E665730

Number of Shares taken up by the Subscriber: 6.250 ordinary Shares of € 1 each.

THE COMPANIES ACT 1995

LIMITED LIABILITY COMPANY

ARTICLES OF ASSOCIATION

OF

WHITE SHARK ENTERPRISE LTD

Preliminary

1. The Regulations contained in Part 1 of the First Schedule of the Act (hereinafter called the First Schedule) shall apply to the Company, save so far as they are excluded or varied hereby.

Hereinafter, the Companies Act, 1995 shall be known as, the Act.

2. a) The Company is a Private Company and Regulations 2 and 4 (but not Regulations 1 and 3) of Part II of the First Schedule shall also apply to the Company.

b) Furthermore, the following conditions shall apply to the Company:

(i) that the number of persons holding debentures of the Company is not more than fifty; and

(ii) that, subject to the provisions of section 211(3) of the Act, no body corporate is the holder of, or has any interest in, any shares or debentures of the Company, or is a Director of the Company, and neither the Company nor any of the Directors is party to an arrangement whereby the policy of the Company is capable of being determined by persons other than the Directors, members or debenture holders of the Company.

Share Capital and Shares

3. The issue of any unissued share capital of the Company for the time being shall be at the discretion of the shareholders in General Meeting, provided however that these shares shall be first offered to the then existing shareholders who shall be entitled to subscribe therefor on a pro-rata basis. In the event of any shareholder not taking up his/her entitlement the remaining shares shall be offered to the other shareholders who shall be entitled to acquire them pro-rata to their respective holdings and, where none of the existing shareholders wish to acquire these shares, such shares shall only then be offered to third parties.

4. Unless otherwise provided in the terms of issue, each share in the Company shall give the right to one vote at every General Meeting of the Company.

5. The Company may acquire its own shares provided that authorisation is given so to do by means of an extraordinary resolution and provided that no shares so acquired by the Company shall carry any voting rights;

Transfer and Transmission of Shares

6. Should any member (hereinafter referred to as the transferor) wish to transfer his/her shares or any of them, he/she shall inform the Directors by a notice in writing (hereinafter referred to as the transfer notice) specifying the number of shares to be transferred, the name of the proposed transferee or transferees and his/her estimated value of each share. The transferor shall not be entitled to revoke a transfer notice without the consent in writing of the Directors.

7. The receipt by the Directors of a transfer notice shall constitute an irrevocable authority to them to offer for sale the shares specified therein to all the other members of the Company at a fair valuation to be ascertained as follows:

(a) At a member's estimated valuation, if considered by the directors to be a fair one.

(b) At a value placed on them by the auditors, where the member's valuation is not considered by the directors to be a fair one.

(c) At a valuation placed on them by any other person whom the directors, with the consent in writing of the transferring member, shall appoint where for any reason the auditors shall not make the said valuation.

8. When a fair value of the shares has been determined in the manner prescribed in Article 7 above, the Directors shall, by notice in writing, inform the transferor and shall cause a notice to be sent to all the other members of the Company stating the number of shares for sale and their fair value and inviting them to state, in writing within fourteen days, what number of shares, if any, they are willing to purchase.

9. On the expiration of the said fourteen days, the Board of Directors shall allocate the said shares to members willing to purchase. Should the number of shares, which such members are willing to purchase, exceed the number for sale, the Directors shall apportion the shares for sale pro-rata in accordance with the existing shareholdings of the purchasing members.

10. The transferor shall then complete and execute the transfer of the said shares in accordance with the allocation by the Directors and shall surrender to the Company his/her share certificate.

11. Should the Directors be unable, within one month of their receipt of the transfer notice, to find a purchaser or purchasers for all or any of the shares amongst the existing shareholders, the transferor shall be entitled to sell the unsold shares to the person or persons named in the transfer notice at a price equivalent to the value of the shares as specified therein. Provided however, that no person shall have the right to be registered as a member of the Company unless such person is approved by seventy per cent (70%) of all the remaining shareholders, and such decision is duly minuted in an Extraordinary General Meeting.

12. Notwithstanding the regulations set out above, no restriction on the transfer of shares shall apply where shares are transferred, whether "inter-vivos" or "causa mortis", to an ascendant or a lineal descendant of the transferor, or to the transferor's wife, husband, widow or widower as the case may be.

13. Should a member wish to transfer his/her shares or any of them to a person whose nominee he/she was at the time when the shares were issued or allotted, and whose nominee he/she has been at all times since then, or to the individual shareholders of a company whose shares are held by the said individuals, the restriction on share transfers mentioned above shall not apply.

14. Notwithstanding the above, no restriction on the transfer of shares shall apply where all shareholders unanimously approve in writing the proposed transfer.

General Meetings

15. Notice of every General Meeting shall be delivered by post to all the shareholders and the auditors for the time being of the Company whether their registered address is in Malta or not.

16. The quorum shall consist of one or more members, having the right to attend and vote at any such meeting and present in person or by proxy, holding in aggregate not less than fifty one per cent (51%) of the shares conferring that right.

No business shall be transacted at any General Meeting of the Company unless a quorum of members is present at the time when the meeting proceeds to business, save as hereunder provided.

If within half an hour from the time appointed for the meeting a quorum is not present, the meeting shall stand adjourned to the following day at the same time and place or to such other day and at such other time and place as the directors may determine and if at the adjourned meeting a quorum as defined above is not present within half an hour from the time appointed for the meeting, the member or members present shall constitute a quorum provided they hold not less than fifty one per cent (51%) of the issued paid up shares of the Company.

17. An Ordinary Resolution of the Company in General Meeting shall be deemed to have been validly carried if consented to by any number of members, present in person or by proxy, holding in aggregate more than fifty per cent (50%) of the shares having voting rights.

18. An Extraordinary Resolution of the Company in General Meeting shall be deemed to have been validly carried if consented to by any number of members, present in person or by proxy, holding in aggregate not less than seventy-five per cent (75%) of the shares having voting rights.

19. In the case of an equality of votes at any General Meeting of the Company, the Chairman, if any, shall not have a second or casting vote.

20. A resolution in writing signed by all the members or by their duly appointed proxies, for the time being entitled to receive notice of and to attend and vote at General Meetings, shall be valid and effective for all purposes as if the same had been passed at a General Meeting of the Company duly convened and held.

21. Without prejudice to the regulations contained in Section 210 of the Companies Act 1995, all General Meetings shall be held in Malta, or wherever the Shareholders otherwise decide.

22. Regulation 48 of Part I of the First Schedule shall be read and construed as if the words "not less than twenty four hours" wherever they occur, were omitted.

Borrowing Powers

23. The borrowing powers of the Company shall be exercised without any limit by the Board of Directors.

Directors

24. A Director shall hold office until such time as he/she dies, resigns, retires or is removed from office by the shareholders.

25. The quorum at any Directors' meeting shall be one (1) Director.

26. Without prejudice to Regulation 66 of Part I of the First Schedule all meeting of directors shall be held in Malta or wherever the Directors otherwise decide.

27. Regulation 54 of Part I of the First Schedule shall not apply to the Company.

28. In the event of incapacity, absence or inability to attend a Board Meeting, a Director may appoint a substitute or alternate Director to attend and vote on his/her behalf and to exercise all the powers exercisable by any Director of the Company. Such appointment shall be in writing and may be made by means of a letter or telefax.

29. A resolution in writing signed by all the Directors of the Company or by their duly appointed alternates, shall be valid and effective for all purposes as if it had been passed at a meeting of the Directors duly convened and held.

30. Any Director, whether or not for the time being a sole Director, may hold any other office, including that of Company Secretary, or any place of profit with the Company on such terms and remuneration as the Board of Directors may determine, provided that no Director may act as auditor of the Company.

31. Regulations 57 to 61 inclusive of Part 1 of the First Schedule shall not apply to the Company and any reference to retirement by rotation shall be disregarded.

Company Secretary

32. Without prejudice to the provisions of the Act regulating the appointment and functions of the Company Secretary, the appointment or replacement of the Company Secretary and the conditions of holding office shall be determined by the Directors. The Company Secretary shall be responsible for keeping:

- the minute book of General Meetings of the Company
- the minute book of meeting of the board of Directors
- the register of members
- the register of debentures and
- such other registers and records as the Company Secretary may be required to keep by the board of Directors.

The Company Secretary shall:

- ensure that proper notices are given of all meetings; and
- ensure that all returns and other documents of the Company are prepared and delivered in accordance with the requirements of the Act.

Indemnity

33. Every managing Director, Director holding any other executive office or other Director, and every agent, auditor or Company Secretary and in general any office for the time being of the Company shall be indemnified out of the assets of the Company against any liability incurred by him in defending any proceedings in which judgement is given in his/her favour or in which he/she is acquitted.

Notice

34. Any notice shall be served by ordinary post and shall be deemed to have been served on the day immediately following that on which it was posted and in proving such service it shall be sufficient to prove that the notice was properly addressed and posted. Regulation 81 of Part I of the First Schedule shall not apply to this Company.

(a) Fourteen (14) days notice shall be given to all the shareholders and auditors in respect of every shareholders' General Meeting.

(b) Seven (7) days notice shall be given to all the Directors in respect of any Board Meeting.

(c) Any of the above-stipulated notice periods may be waived or reduced by the unanimous consent of the members or of the Directors, as the case may be.”

Cinquième résolution

L'Assemblée accepte la démission des gérants actuels pour l'exercice de leur fonction avec pleine et entière décharge.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de nommer en tant que gérant, la société Unibusiness Ltd, avec siège social à Level 4, Suite 8A, Rosa Marina Buildings 216, Marina Seafront, Pieta' PTA 9041, Malte, représenté par Monsieur Patrizio Prospero, demeurant à Grognet, Court 1, Triq Il-Hmistax T'Awissu Mosta, Malte

Septième résolution

L'Assemblée décide de donner pouvoir, concernant et aux fins du transfert du siège social, principal établissement et lieu de gestion à Malte sous le nom de WHITE SHARK ENTERPRISES Ltd et par conséquent effectuer le changement de nationalité de la Société, au gérant unique de la Société Unibusiness Ltd, avec siège social à Level 4, Suite 8A, Rosa Marina Buildings 216, Marina Seafront, Pieta' PTA 9041, Malte, représenté par Monsieur Patrizio Prospero, demeurant à Grognet, Court 1, Triq Il-Hmistax T'Awissu Mosta, Malte, (désigné comme le Gérant Maltais) d'accomplir individuellement pour le compte de la Société, toutes les mesures, formalités et procédures nécessaires, exigées ou utiles en vue de mettre au point le transfert du siège social, principal établissement et lieu de gestion de la Société à Malte et par conséquent effectuer le changement de nationalité de la Société, à sa discrétion absolue, le juger approprié.

L'Assemblée décide d'autoriser le Gérant Maltais, agissant par sa seule signature, (i) d'entreprendre tout actes et choses de manière à réaliser l'objectif des résolutions contenues dans les présentes, (ii) et/ou donner ou exécuter individuellement toutes convocations, communications, déclarations écrites sous serment ou autres documents ou contrats qui pourraient être nécessaires ou envisagés pour le compte de la Société, (iii) et/ou approuver individuellement tout avenant, variation ou modification qu'il peut, à sa discrétion absolue, juger approprié en relation avec le transfert du siège social, principal établissement et lieu de gestion de la Société à Malte et par conséquent effectuer le changement de nationalité de la Société.

Huitième résolution

L'assemblée décide de soumettre les résolutions prises ci-avant à la condition résolutoire du refus du transfert du siège social de la société par les autorités maltaises ou toute autre instance compétente.

Clôture de l'assemblée

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison de la présente assemblée générale s'élèvent à environ mille six cents Euros (1.600.-EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux membres du bureau, ils ont signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, S. WOLTER, S. STILL et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 avril 2011. Relation: LAC/2011/19600. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 7 juin 2011.

Référence de publication: 2011094334/323.

(110106002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Beezway S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 160.931.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 27 juin 2011 que:

- SECURUM ADVISORS LTD. a transféré à SECURUM EQUITY PARTNERS – BUSINESS SOCIAL NETWORK S.C.A.:
7.000 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094332/14.

(110107233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Blackstone Special Funding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.000.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 138.592.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1436 du 11 juin 2008.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Blackstone Special Funding (Luxembourg) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011094333/15.

(110106596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Bregal Co-Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 10.183.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094336/10.

(110106643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Bregal Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 91.754.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094338/10.

(110106647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Hotels Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 137.771.

Extrait du rapport de gérance en date du 15 juin 2011

Première résolution

Il a été décidé de transférer le siège social de la société du 4, rue Jean-Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg, à compter du 15 juin 2011, à l'adresse suivante:

63-65, rue de Merl L-2146 Luxembourg

Luxembourg, le 15 juin 2011.

La Gérance

Référence de publication: 2011094085/14.

(110105710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2011.

Bregal Private Capital II (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 137.011.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094340/10.

(110106645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Bregal-Birchill Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 57.794.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094342/10.

(110106641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Bureau Knaff & Duhr S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 161.900.

STATUTS

L'an deux mille onze, le cinq juillet.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

ont comparu:

1) Madame Malou KNAFF-ACKERMANN, courtier en assurances, née à Luxembourg le 1^{er} décembre 1953, demeurant à L-8033 Strassen, 17, rue Louis Braille.

2) Monsieur Michel DUHR, courtier en assurances, né à Luxembourg le 28 décembre 1970, demeurant à L-1670 Senningerberg, 29, Gromscheid.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée familiale qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Entre les parties ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des parts sociales ci-après créées, il est formé une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, régie par les présents statuts et par la législation luxembourgeoise afférente.

Art. 2. La société prend la dénomination de:

"Bureau Knaff & Duhr S.à r.l."

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision du ou des gérants qui auront tous les pouvoirs d'adapter le présent article.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Tout associé pourra dénoncer sa participation dans la société. La dénonciation se fera par lettre recommandée envoyée aux associés et aux gérants avec un préavis de six mois avant l'échéance. L'associé désireux de sortir de la société suivra les dispositions de l'article dix des statuts.

Sans préjudice de ce qui précède, la société pourra être dissoute avant terme par une décision prise à la majorité simple du capital social.

Art. 5. La société a pour objet le courtage dans toutes les branches d'assurance et de réassurance. L'activité de courtage en assurances et en réassurance est exercée par l'intermédiaire de personnes physiques dûment agréées.

La société peut s'intéresser par voie d'apport, de souscription, de participation, d'intervention financière ou autrement dans toutes sociétés et entreprises, existantes ou à créer, ayant un objet identique, analogue ou complémentaire au sien, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières et toutes opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de CINQUANTE MILLE EUROS (€ 50.000,-), représenté par CENT (100) parts sociales de CINQ CENTS EUROS (€ 500,-) chacune.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les copropriétaires indivis de parts sociales, les nus-proprétaires et les usufruitiers sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne agréée préalablement par décision des associés, prise à la majorité simple du capital. L'agrément ne pourra être refusé que pour de justes motifs.

Art. 9. Les parts sociales sont librement transmissibles pour cause de mort, même par disposition de dernière volonté, à condition que ce soit en ligne directe ou au conjoint survivant. Tout autre bénéficiaire devra être agréé par une décision prise à l'unanimité des associés survivants. En cas de refus, le bénéficiaire devra procéder conformément à l'article dix des statuts, à l'exclusion du dernier alinéa, et sera lié par le résultat de l'expertise. Au cas où aucun associé n'est disposé à acquérir les parts au prix fixé, le bénéficiaire sera associé de plein droit.

Art. 10.

a) Si un associé se propose de céder tout ou partie de ses parts sociales, de même qu'aux cas prévus aux articles quatre et neuf, il doit les offrir à ses co-associés proportionnellement à leur participation dans la société.

b) En cas de désaccord persistant des associés sur le prix après un délai de deux semaines, le ou les associés qui entendent céder les parts, le ou les associés qui se proposent de les acquérir, chargeront de part et d'autre un expert pour fixer la valeur de cession, en se basant sur la valeur vénale des parts.

c) La société communique par lettre recommandée le résultat de l'expertise à tous les associés, en les invitant à faire savoir dans un délai de quatre semaines s'ils sont disposés à acheter ou à céder les parts au prix arrêté. Si plusieurs associés déclarent vouloir acquérir les parts proposées à la vente, elles seront offertes aux associés qui entendent les acquérir en proportion de leur participation dans la société. Le silence des associés pendant le prédit délai de quatre semaines équivaut à un refus.

d) Dans ce cas, l'associé qui entend les céder peut les offrir à des non-associés, étant entendu qu'un droit de préemption est encore réservé aux autres associés en proportion de leurs participations pendant un délai de deux semaines à partir de la date de la communication de l'accord avec des tiers et suivant les conditions de celui-ci. L'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales est remplacé par les articles neuf et dix des présents statuts.

Art. 11. La société peut, sur décision de l'assemblée générale, prise à la majorité du capital social, procéder au rachat de ses propres parts sociales au moyen de réserves libres ainsi qu'à leur revente. Ces parts sociales, aussi longtemps qu'elles se trouvent dans le patrimoine de la société, ne donnent droit ni à un droit de vote, ni à des dividendes, ni à une part du produit de la liquidation et elles ne sont pas prises en considération pour l'établissement d'un quorum. En cas de revente, la société procédera suivant les dispositions de l'article dix.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés, révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple du capital. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

Les gérants ont le droit, mais seulement collectivement et à l'unanimité, de déléguer partie de leurs pouvoirs à des fondés de pouvoirs et ou à des directeurs.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions ayant pour objet une modification des statuts pourront également être prises à la majorité simple du capital social. Les dispositions y afférentes des articles 194 et 199 de la loi sur les sociétés commerciales ne trouveront donc pas application.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 17. Chaque année, le trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Art. 18. L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, résultant des comptes annuels, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légal, jusqu'à ce que celui-ci atteigne le dixième du capital social.

Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 19. En cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation sera faite par les gérants en exercice, à moins que l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Souscription et Libération

Les comparants précités présents ont souscrit aux parts créées de la manière suivante:

1.- Par Madame Malou KNAFF-ACKERMANN, le comparant sub 2)	75 parts
2.- Par Monsieur Michel DUHR, le comparant sub 2)	25 parts
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES.	100 parts

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de CINQUANTE MILLE EUROS (€ 50.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Exceptionnellement, le premier exercice commence le jour de la constitution et finira le trente-et-un décembre de l'an deux mille onze.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée par la suite, ont été remplies.

Frais

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-1528 Luxembourg, 22, Boulevard de la Foire.

Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

1) Madame Malou KNAFF-ACKERMANN, courtier en assurances, née à Luxembourg le 1^{er} décembre 1953, demeurant à L-8033 Strassen,17, rue Louis Braille.

2) Monsieur Michel DUHR, courtier en assurances, né à Luxembourg le 28 décembre 1970, demeurant à L-1670 Senningerberg, 29, Gromscheid.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature d'un des gérants.

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M.Knaff-Ackermann, M.Duhr, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 juillet 2011. Relation: EAC/2011/8848. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): pd. Pascal RECKEN.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 7 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094344/135.

(110106938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

BC Chime S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 148.705.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094348/11.

(110107579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Bronwyn Estates S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 130.370.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bronwyn Estates S.à r.l.

Colin S. Ray / DMC Sàrl

- / Signatures

Référence de publication: 2011094343/12.

(110106503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Bandar Holding S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 51.569.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. s.a. / A.T.T.C. s.a.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2011094345/15.

(110107425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Barendina S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 129.382.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2011.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2011094346/12.

(110106962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Barendina S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 129.382.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 juillet 2011 que, Monsieur Michel Schaeffer, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommé nouveau commissaire aux comptes, pour terminer le mandat de Monsieur Pierre Schmit, démissionnaire, avec la mission spéciale de statuer sur l'exercice 2009.

Luxembourg, le 6 juillet 2011.
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Signatures

Référence de publication: 2011094347/16.

(110106963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

BC Gong S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 148.706.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094349/11.

(110107577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

BC Kane S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-5365 Münsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 148.704.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094350/11.

(110107581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Beuvillon Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 97.648.

—
Extrait du Procès-Verbal de la Réunion du Conseil d'Administration tenue le 26 mai 2011

Troisième résolution:

Le Conseil d'Administration a décidé, à compter de ce jour, de nommer Monsieur Claude SCHMITZ, Conseiller fiscal, né à Luxembourg, le 23/09/1955, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, en qualité de Président du Conseil d'Administration. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statutaire annuelle qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BEUVILLON HOLDING S.A.
Société Anonyme

Référence de publication: 2011094353/16.

(110106680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

BC Suzu S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 148.708.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094351/11.

(110107580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

BC Tingsha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 148.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094352/10.

(110107578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Beuvillon Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 97.648.

Les comptes annuels au 30 septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BEUVILLON HOLDING S.A
Société Anonyme

Référence de publication: 2011094354/11.

(110106684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Becolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6660 Born, 8, Schlassstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 93.323.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011094357/10.

(110107599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Bestinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R.C.S. Luxembourg B 93.132.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.
Luxembourg

Référence de publication: 2011094359/11.

(110107465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Signature.

Beuvillon Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 97.648.

—
Extrait du Procès-Verbal des décisions de l'Actionnaire Unique Prises au siège social en date du 28 juin 2011

Sixième résolution:

L'Actionnaire Unique prend note également du changement d'adresse professionnelle de la société AUDIEX S.A., anciennement sise 57, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg et transférée 9, Rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BEUVILLON HOLDING S.A

Société Anonyme

Référence de publication: 2011094355/15.

(110107055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Bingara S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 113.236.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011094360/9.

(110106941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

APA Impex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6460 Echternach, 9, place du Marché.
R.C.S. Luxembourg B 161.893.

—
STATUTEN

Im Jahre zwei tausend elf, den achtundzwanzigsten Juni.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitz in Echternach, Grossherzogtum Luxemburg.

IST ERSCHIENEN:

Herr Andreas HAMDORF, Automobilkaufmann, wohnhaft in D-54634 Bitburg, Im Nimstal 33A,
hier vertreten durch Frau Peggy SIMON, Privatbeamtin, wohnhaft in Berdorf, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 21. Juni 2011,

welche Vollmacht, nach gehöriger "ne varietur" Paraphierung durch die Bevollmächtigte und dem amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt um mit derselben einregistriert zu werden.

Welcher Komparent, vertreten wie vorerwähnt, den instrumentierenden Notar ersuchte, folgende Gesellschaftsgründung zu beurkunden:

Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art. 1. Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben.

Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung "APA IMPEX S.à r.l.".

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Echternach.

Er kann durch eine Entscheidung des oder der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 4. Die Gesellschaft hat zum Gegenstand den Im- und Export von Handelsgütern aller Art.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt ZWÖLF TAUSEND SECHS HUNDERT EURO (€ 12.600.-), aufgeteilt in EIN HUNDERT (100) Anteile von je EIN HUNDERT SECHSUNDZWANZIG EURO (€ 126.-), welche integral durch Herrn Andreas HAMDORF, Automobilkaufmann, wohnhaft in D-54634 Bitburg, Im Nimstal 33A, übernommen wurden.

Art. 7. Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen ihnen frei übertragbar.

Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter, welche drei Viertel (3/4) des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

Titel III. Verwaltung und Vertretung

Art. 8. Die Beschlüsse werden durch den alleinigen Gesellschafter gemäss Artikel 200-2 des Gesetzes vom 18. September 1933 sowie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

Art. 9. Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 10. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafterversammlung, welche die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

Als einfache Mandatäre gehen der oder die Geschäftsführer durch ihre Funktion(en) keine persönlichen Verpflichtungen bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft ein. Sie sind jedoch für die ordnungsgemässe Ausführung ihres Mandats verantwortlich.

Art. 11. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 12. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt, gemäss den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äussern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter beziehungsweise dem alleinigen Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 13. Beim Ableben des alleinigen Gesellschafter oder einem der Gesellschafter erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Titel IV. Auflösung und Liquidation

Art. 14. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der alleinige Gesellschafter beziehungsweise die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 15. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

Einzahlung des Gesellschaftskapitals

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von ZWÖLF TAUSEND SECHS HUNDERT EURO (€ 12.600,-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2011.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr ein tausend Euro (€ 1.000.-).

Erklärung

Der Komparent erklärt, dass der unterfertigte Notar ihm Kenntnis gegeben hat davon, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der Handlungsmächtigung ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

Generalversammlung

Sofort nach der Gründung, hat der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

a) Zum Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:

Herr Andreas HAMDORF, Automobilverkäufer, wohnhaft in D-54634 Bitburg, Im Nimstal 33A.

b) Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers rechtsgültig vertreten und verpflichtet.

c) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6460 Echternach, 9, Place du Marché.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparentin, handelnd wie eingangs erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 30 juin 2011. Relation: ECH/2011/1093. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 7. Juli 2011.

Référence de publication: 2011094298/111.

(110106810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

APN Property Holdings (No. 1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 43.680.300,00.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 108.961.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 6 juillet 2011 que:

- Monsieur Horst SCHNEIDER a démissionné de sa fonction de gérant.

A été nommé gérant de la Société en remplacement de M. Horst SCHNEIDER:

- Monsieur Jean-Marie POOS, licencié en sciences économiques, né à Uccle (Belgique) le 16 octobre 1966, demeurant au 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Le mandat du nouveau gérant est à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011094299/19.

(110107534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

APN Property Holdings (No. 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.582.500,00.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 109.587.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 7 juillet 2011 que:

- Monsieur Horst SCHNEIDER a démissionné de sa fonction de gérant.

A été nommé gérant de la Société en remplacement de M. Horst SCHNEIDER:

- Monsieur Jean-Marie POOS, licencié en sciences économiques, né à Uccle (Belgique) le 16 octobre 1966, demeurant au 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Le mandat du nouveau gérant est à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011094300/19.

(110107533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Apogon International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 113.286.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée
Générale Extraordinaire tenue au siège social le 4 juillet 2011*

L'assemblée générale accepte la démission de Mme Anna LOLAICO de son poste d'administrateur.

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Patricia JUPILLE, née le 4 juin 1965 à Saint Avold (France) demeurant professionnellement au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2016.

Luxembourg, le 4 juillet 2011.

Pour APOGON INTERNATIONAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2011094301/16.

(110107439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Optical Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 83.934.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011094302/9.

(110106535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Arca S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3441 Dudelange, 49, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 161.895.

—
STATUTS

L'an deux mille onze, le onze mai.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Rambrouch.

Ont comparu:

1° ROD S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1255 Luxembourg, 29, rue de Bragance, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, dûment représentée par son administrateur unique, Monsieur David YURTMAN, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

2° IMONDIAL S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-3441 Dudelange, 49, avenue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.233, ici représenté par ses deux gérants actuellement en fonctions, Monsieur Arlindo Alberto NUNES DA ASSUNÇÃO, gérant de sociétés, demeurant à Dudelange et Monsieur Alain TISSIER, gérant, demeurant à Dalheim.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et ces statuts:

Titre I^{er} . - Dénomination, Objet, Durée, Siège

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents Statuts.

Art. 2. La Société prend la dénomination de ARCA S.à r.l.

Art. 3. La Société a pour objet l'investissement et l'acquisition de biens immobiliers situés au Luxembourg ou à l'étranger, leur exploitation et leur mise en valeur sous quelque forme que ce soit, la promotion immobilière ainsi que la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et notamment procéder à l'exploitation des biens immobiliers par location sous quelque forme que ce soit.

En outre, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Dudelange.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

Titre II. - Capital social, parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt cinq euros (125,- EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié sous les conditions prévues par la loi. Les parts à souscrire seront d'abord offertes aux associés existants, proportionnellement à la part du capital social représentée par leurs parts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant agrément donné en assemblée générale par des associés représentant au moins les 3/4 des parts appartenant aux associés survivant. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 11. L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, professions et domiciles des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partiel, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas les parts sociales ne seront fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédent sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement, suivant les dispositions de l'alinéa précédant, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre le cédant et le ou les cessionnaire(s), et à défaut, par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par le cédant et le ou les cessionnaire(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la Société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la Société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

Art. 12. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 13. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Titre III. Administration

Art. 14. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées par un mandataire.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions concernant la modification des Statuts et plus particulièrement la liquidation de la Société peuvent uniquement être prises à la majorité d'associés représentant les trois quarts du capital social.

Au cas où la Société n'aurait qu'un seul associé, ses décisions sont consignées dans un registre conservé au siège de la Société.

Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 20. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre connaissance au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 21. Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

Art. 22. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur. Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sont remplies.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2011.

96864

Souscription

Toutes les parts sociales sont souscrites comme suit:

ROD S.A., préqualifiée, quarante-neuf parts sociales	49
IMONDIAL S.à r.l., préqualifiée, cinquante et une parts sociales	51
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de 12.500,- EUR se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution à environ mille euros (1.000,-).

Résolution des associés

Et aussitôt les associés ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à L-3441 Dudelange, 49, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
2. Est nommé comme gérant unique pour une durée indéterminée:

Monsieur Arlindo Alberto NUNES DA ASSUNÇÃO, né à Alvarenga (Portugal) le 14 janvier 1966, demeurant à L-3441 Dudelange, 49, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Yurtman, A. A. Nunes Da Assunção, A. Tissier, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 12 mai 2011. Relation: RED/2011/981. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 25 mai 2011.

Référence de publication: 2011094308/143.

(110106859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Arletty S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 144.702.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011094310/9.

(110106926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Capvis Management (Lux) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 116.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPVIS MANAGEMENT (LUX) Sàrl

Référence de publication: 2011094367/10.

(110107384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.
